



LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 256

LE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2006

85c + TAXES = 1\$

Nairobi: Ottawa muselle le Québec

N'ayant pas obtenu 45 secondes de temps de parole, Béchard brave Ambrose

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Ottawa refuse que le Québec prenne la parole à la douzième conférence de l'ONU sur les changements climatiques, à Nairobi, au Kenya. La ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, l'a confirmé hier, ajoutant toutefois qu'elle s'était entendue avec son homologue lundi pour que «le Canada parte d'une seule voix» à Nairobi. Le Québec est donc

relégué à la diplomatie parallèle et aux corridors.

Déçu, le ministre québécois de l'Environnement, Claude Béchard, a reconnu hier qu'il n'avait pas réussi à obtenir de Mme Ambrose le temps de parole de 45 secondes qu'il avait réclamé (sur les trois minutes accordées au Canada lors des plénières). «Il ne semble pas y avoir, à ce moment-ci, beaucoup d'ouverture», a-t-il euphémisé, continuant à espérer que le contentieux se règle une fois là-bas: «On ne lâchera

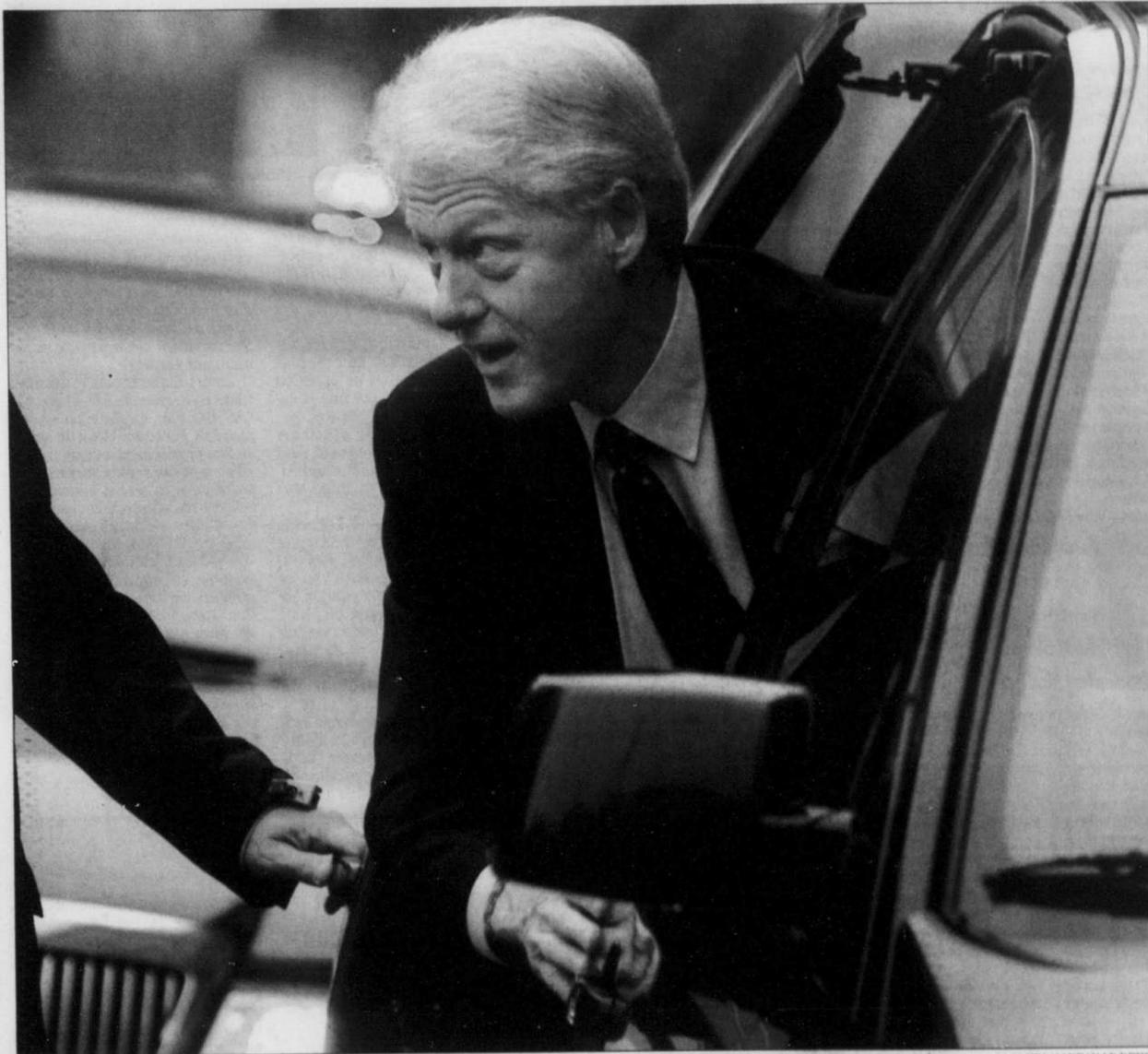
pas le morceau», a répété M. Béchard plusieurs fois. Le ministre québécois, qui s'envole pour l'Afrique samedi, a concédé que cette fin de non-recevoir n'est pas un exemple de fédéralisme d'ouverture, mais il a nuancé ses propos en disant que «tout modèle est à perfectionner». Mercredi, le premier ministre Jean Charest avait évoqué plusieurs précédents qui fondaient la prétention du Québec à un droit de parole. «Il semble effectivement que les précédents [...] ne se

ront pas pris en compte par le gouvernement fédéral actuel, ce qui est dommage», a noté M. Béchard hier.

Par ailleurs, le cabinet du ministre Béchard a nié qu'il y ait eu «entente» entre les deux ministres dès lundi pour présenter une position commune. «On s'était entendus sur une chose: qu'on recevrait la position canadienne. On ne l'a pas reçue, donc on parlera

VOIR PAGE A 10: NAIROBI

Trente milliards par année sauveraient les enfants du monde



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«LES ÉTATS-UNIS ont dépensé 400 milliards pour la guerre en Irak et 100 millions pour la guerre en Afghanistan. [...] Si les États-Unis voulaient éradiquer la tuberculose, éliminer la pauvreté des enfants d'ici dix à quinze ans et envoyer tous les enfants du monde à l'école, il leur en coûterait probablement 30 milliards par année», a déclaré hier l'ancien président américain Bill Clinton, grande vedette de la conférence sur les Promesses du millénaire de Montréal, que l'on voit ici à son arrivée au Palais des congrès. Nos informations en page A 3.

Fin de la diplomatie culturelle

Ottawa transforme les centres culturels canadiens de Londres et de Paris en coquilles vides

STÉPHANE BAILLARGEON

Les artistes canadiens et québécois cherchant de l'aide fédérale pour exporter leurs créations ne sont pas au bout de leurs peines. La crise de l'aide aux tournées à peine terminée, Ottawa sabre les services culturels des ambassades canadiennes à l'étranger. Les budgets pour les arts et la culture de toutes les représentations diplomatiques sont comprimés pour l'année en cours et seront éliminés à partir du 1^{er} avril 2007, selon les informations obtenues par *Le Devoir*.

Les effets se font déjà sentir en Europe. Londres et Paris, deux capitales hautement symboliques pour le pays, sont particulièrement affectés. Leurs lieux de diffusion deviennent des coquilles vides.

Le Centre culturel canadien de Paris n'a pas reçu les subventions nécessaires pour maintenir en l'état ses activités dans les prochains mois. Ses trois employés permanents responsables des secteurs artistiques (arts de la scène, arts visuels, littérature, etc.) pourraient perdre leur emploi au début de l'année prochaine. Ils refusent depuis quelques semaines les propositions de collaboration future d'artistes et d'organismes culturels canadiens.

Cinq postes de responsable des services culturels de Canada House à Londres ont déjà été éliminés au début de l'année. Le volet culturel de l'ambassade du Canada à Berlin sera aussi affecté par des compressions budgétaires.

Le nouveau coup dur pour les relations culturelles internationales du pays découle des compressions budgétaires annoncées fin septembre. Le ministère

Le programme Promotion des arts sera également révisé en juin

VOIR PAGE A 10: DIPLOMATIE

Wikipedia pourrait perdre son monopole

FABIEN DEGLISE

Après quatre années de monopole relatif dans l'univers des encyclopédies libres et gratuites sur Internet, Wikipedia, un coin du cyberspace très populaire par les temps qui courent chez les glaneurs de savoir universel, pourrait bientôt vaciller sur son socle.

Depuis le 17 octobre, Citizendium, une nouvelle génération d'encyclopédie alimentée par les internautes et orchestrée par Larry Sanger, un des fondateurs de Wikipedia, se prépare en effet à faire son apparition sur la Toile. Avec un objectif avoué qui dérange: détrôner la plus imposante encyclopédie en ligne en éliminant les nombreux irritants et en corrigeant les imperfections qui nuiraient à sa crédibilité.

«Wikipedia a accompli de grandes choses, mais le monde peut faire encore mieux», résume Sanger, aujourd'hui devenu un des critiques les plus virulents de cet imposant recueil de culture générale disponible

VOIR PAGE A 10: WIKIPEDIA

INDEX

Annonces	A 4	Monde	B 9
Avis publics	B 6	Mots croisés	B 7
Cinéma	B 3	Nature	B 8
Décès	A 4	Resto	B 7
Éditorial	A 8	Sudoku	B 6
Idées	A 9	Télévision	B 4
Météo	B 7	Week-end	B 1

Bush perd de sa superbe

Le président se dit «ouvert à toutes les idées et à toutes les propositions» sur l'Irak

Washington — La débâcle des républicains a fait perdre de sa superbe à George W. Bush. Le président s'est déclaré «ouvert à toutes les idées et à toutes les propositions» sur l'Irak hier, au moment d'engager les consultations avec la majorité démocrate portée au Congrès par des élections qui annoncent une nouvelle ère politique.

Après avoir remporté la Chambre des représentants, les démocrates, tenus à l'écart du pouvoir pendant quasiment toute la présidence Bush, ont également conquis le Sénat à la faveur d'une dernière

victoire décisive dans l'État de la Virginie.

M. Bush, menacé de paralysie politique, a réaffirmé hier sa volonté de «tourner la page des élections et de travailler ensemble sur les grandes questions auxquelles l'Amérique est confrontée». Cela vaut aussi pour l'Irak, a-t-il dit.

«Je suis ouvert à toutes les idées et à toutes les propositions qui nous aideront à atteindre notre objectif, qui est de vaincre

VOIR PAGE A 10: BUSH

Autres informations en page B 9



George W. Bush a rencontré hier la nouvelle présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi.

Le débat est lancé

LIRE BEAUCHESNE

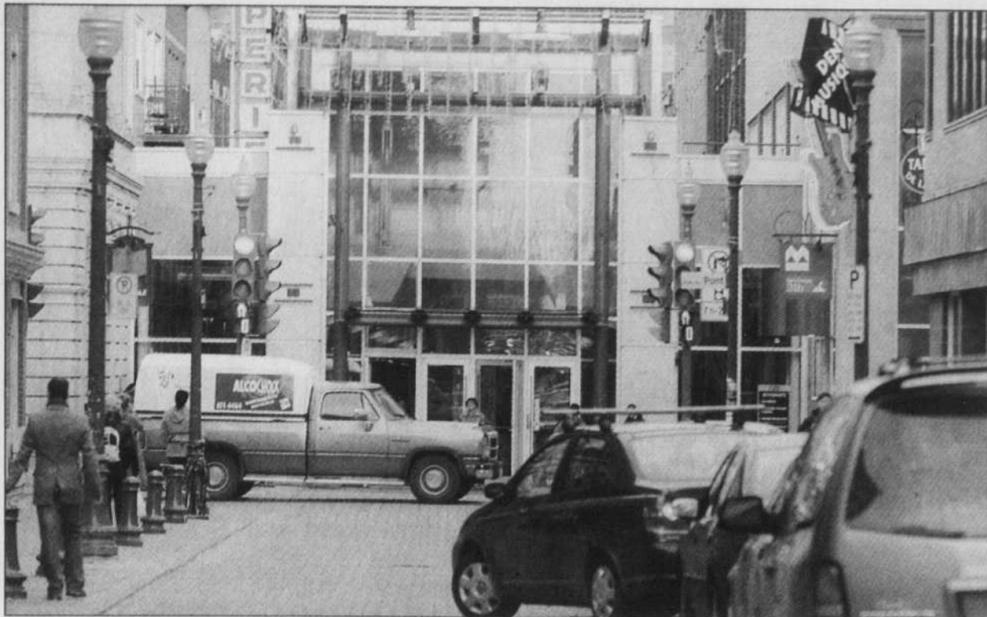
Les drogues : légalisation et promotion de la santé

PRÉFACE DE PIERRE CLAUDE NOLIN

Préface de Pierre Claude Nolin
274 pages • 25,95\$



LES ACTUALITÉS



En 1974, on avait fait du centre-ville un gros centre commercial afin de concurrencer les centres commerciaux de la banlieue.

Revitalisation du centre-ville de Québec

Le dernier hiver du Mail Saint-Roch

L'histoire du mail se décline un peu comme la version urbaine d'une chanson bien connue des Colocs: «Y'è tombé une bombe su'a rue principale / Depuis qu'y ont construit le centre d'achats...»

ISABELLE PORTER

Québec — En 1974, on avait voulu sauver le quartier Saint-Roch en transformant la «main» en mail. En 2000, c'est encore pour sauver le quartier que le maire Jean-Paul L'Allier a voulu détruire le centre commercial afin de faire renaître la rue commerçante d'antan. La maîtresse Boucher ayant donné le feu vert à la deuxième phase du projet, la dernière portion du Mail Saint-Roch sera mise à terre au printemps. Pour le centre-ville, c'est vraiment la fin d'une époque.

Le Mail Centre-Ville de Québec n'est pas un centre commercial comme les autres. D'abord, il est habité. Construit à partir d'une ancienne rue, il abrite encore des logements. Aussi est-il ouvert toute la nuit pour le bénéfice des résidents.

Le jour, il a triste mine. Du béton, peu de lumière, des plafonds bas. «On pourrait dire que c'était de l'architecture "brutaliste", celle d'une autre époque, fait remarquer Renée Desormeaux, commissaire à l'entreprise pour la Ville de Québec. Durant les années 1970, le quartier se vidait; alors, les commerçants de la rue Saint-Joseph et la Ville ont cherché des solutions. Ils sont allés en mission aux États-Unis pour voir des modèles de rues couvertes. Ils voulaient concurrencer les centres commerciaux qui attireraient tout le monde dans les banlieues. La population était passée de 30 000 à 6000 personnes dans le quartier.»

Mais la construction du centre commercial est loin d'avoir eu les effets escomptés. Les consommateurs sont restés dans les banlieues. On s'est mis à craindre le mail. «Les gens ont encore peur de venir même si c'est plus tranquille que c'était», constate Alexandre Landry, l'un des agents de sécurité. Situé dans ce qui a longtemps été le quartier le plus pauvre de la ville, l'endroit a servi de refuge aux itinérants, aux marginaux. Durant l'hiver, son unique allée leur permet encore de

marcher de la soupe populaire au sous-sol de l'église sans être incommodés par le froid. «Vous savez, il y a sûrement 15 % du chiffre d'affaires des commerçants qui se fait le premier du mois. Là, c'est le rush!», poursuit le jeune agent.

«Au moins 90 % des gens qui viennent ici sont des gens du quartier. C'est toujours les mêmes. Les autres sont des fonctionnaires qui travaillent dans le coin.» Impossible de trouver un banc de libre dans le mail. Toutes les places sont prises par de vieux habitués. Quand on leur demande où ils iront une fois le toit disparu, ils haussent les épaules. «Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? On va rester chez nous, dit une dame. J'irai peut-être aux Galeries Charlesbourg...»

Hugo Boss et les clochards

Lors du retrait de la première portion du mail, à la fin des années 1990, le sort des habitués du centre commercial avait suscité bien des inquiétudes. On a donc créé d'autres lieux de rassemblement. Comme le sympathique Rendez-vous centre-ville, dans le sous-sol de l'église Saint-Roch, qui voisine la portion déjà détruite du mail. «Ça fait 27 ans que je suis dans le quartier, remarque Micheline Bissonnette, qui fait de la couture. J'ai été baptisée en haut, à l'église.»

Micheline n'est pas une itinérante et précise qu'elle vit dans un condo non loin de là. Aujourd'hui à la retraite, elle consacre une partie de ses temps libres à représenter les usagers du centre. «Ça va faire six ans la semaine prochaine qu'ils ont enlevé la première partie du toit», remarque-t-elle. Et alors, est-ce une bonne chose? «Ah! moi, je leur donne un A+.» Absorbé par un casier-tête représentant un port de mer, son voisin Donald opine de la tête. Comme tous les soirs depuis 23 ans, il partira bientôt souper au refuge L'Auberivière, à

l'autre bout du mail. Autour de nous, d'autres sont venus avec leur lunch ou jouent au billard.

Non, les démunis n'ont pas été mis à l'écart, plaide Micheline. Même si, depuis la destruction de la première portion du centre commercial, on a vu se multiplier les boutiques de luxe rue Saint-Joseph. Hugo Boss a pignon sur rue juste en face de l'église. «Et puis? C'est comme à Montréal. Y a des clochards devant chez Ogilvy! J'aime ça, moi, voir passer du beau monde dans la rue, avec les bébés dans les poussettes la fin de semaine.» Le conseil de quartier a néanmoins demandé à la Ville et aux promoteurs immobiliers de faire attention à préserver l'équilibre du quartier dans le cadre de la phase 2 du projet. «On ne veut pas qu'ils construisent seulement des commerces haut de gamme comme dans la phase 1. Ça prend aussi des commerces de proximité», explique le président du conseil, Jean Pearson. On voudrait des épiceries, un cordonnier, une poissonnerie... Bref, comme dans le bon vieux temps.

Signe de la renaissance de la rue Saint-Joseph, le défilé du père Noël est de retour

La rue Sainte-Catherine de Québec

Ils sont de plus en plus nombreux à partir des banlieues, la fin de semaine, pour aller acheter leurs cadeaux de Noël dans la nouvelle rue Saint-Joseph. Les décorations sont déjà bien en place et, cette semaine, on se réjouissait du retour du défilé du père Noël. Depuis la disparition de la première partie du mail, on pourrait dire que Saint-Joseph est à Québec ce que la rue Sainte-Catherine est à Montréal.

C'est la rue de tous les contrastes et de tous les paradoxes. Une rue où se croisent les plus riches et les plus pauvres. «Il paraît que, de notre côté de la rue, tu peux quêter mais que de l'autre, ça marche pas...», signale Micheline, un sourire en coin. A la Ville, on se dit soucieux de préserver l'équilibre. «C'est sûr qu'il y a une nouvelle clientèle commerciale qui peut se payer des produits très chers et que les clientèles traditionnelles ne se sen-

tent pas interpellées par ça, mais si elles ont encore leurs services, c'est correct, note Renée Desormeaux. Saint-Roch n'est plus le quartier le plus pauvre. Le mouvement s'est déplacé vers Saint-Sauveur, mais les gens ne se sont pas tous déplacés.» La mixité dans le quartier tient évidemment beaucoup à la question résidentielle. «Il y a beaucoup de logements sociaux dans le coin. Les nouveaux arrivants se sont logés pour la plupart dans des bâtiments vacants», poursuit-elle, convenant toutefois que le prix des loyers a augmenté. «Le quartier au complet a pris de la valeur, mais c'est difficile de lutter contre ça.»

Dans le mail, beaucoup de locaux sont vacants. Les propriétaires attendent la destruction de ce qui reste du centre commercial et les subventions promises par la Ville (1,5 million sur deux ans) pour rénover leurs façades, les adapter au froid et à la vie dans une rue sans toit. Le plus étonnant est que cette vaste entreprise ne coûtera pas un sou à la Ville de Québec qui, en se débarrassant du mail, économisera annuellement 450 000 \$ en chauffage, en entretien et en sécurité.

Les quelques commerçants qui subsistent à l'intérieur du centre commercial ne sont pas tous emballés par le changement. «Ils devraient nous dédommager pour la perte du chiffre d'affaires durant les travaux», déplore le gérant d'un dépanneur. «Je ne sais pas ce que ça va nous apporter de plus. Il n'y aura pas plus de stationnements qu'avant», commente quant à elle la gérante d'une boutique de produits naturels. Quand même, à voix basse, ils concèdent tous que ce sera bien de ne plus avoir à composer avec les «flâneurs» du mail.

Au Salon de coiffure de la promenade, la propriétaire Caroline Clément attend le changement avec impatience. «Voyons! C'est sûr qu'il faut que ça parte, ce toit-là! lancée-elle. Ça va améliorer la clientèle. C'est noir [en ce moment], c'est laid.» Après dix ans passés à travailler dans le mail, la coiffeuse ne voit qu'un seul désavantage à la destruction: «Maintenant, il va falloir que je mette mon manteau pour aller chez Métro!»

Collaboratrice du Devoir

Catastrophe appréhendée aux soins intensifs

Les chefs de service de Montréal et de Québec demandent à Couillard d'agir avant qu'il ne soit trop tard

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il y a urgence aux soins intensifs dans les hôpitaux de Québec et de Montréal. Les chefs de service de 11 établissements de ces deux villes ont tiré hier une sonnette d'alarme pour demander au ministre de la Santé et des Services sociaux d'agir afin de changer une situation en constante dégradation, qui impose actuellement aux spécialistes de jouer aux «lits musicaux», au risque de mettre en péril la santé des patients.

La sortie faite hier par ces intensivistes recoupe le message véhiculé dans la campagne de publicité lancée samedi par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ, dont ils sont d'ailleurs membres). Essentiellement, le système de santé va mal et requiert des soins urgents. «Le ministre Couillard ne dit pas la vérité quand il affirme que le réseau va bien», mentionne le Dr Denny Laporta, de l'Hôpital juif. «La campagne est indépendante, mais on parle des mêmes choses.»

Des témoignages gravés sur un DVD distribué aux médias par six intensivistes de la région de Montréal décrivent une situation «des plus inquiétantes, qui prévaut depuis déjà plusieurs mois, voire plusieurs années, dans tous les soins intensifs universitaires au Québec», situation «qui ne cesse de se détériorer».

Le manque de lits et d'effectifs aux soins intensifs est criant aux yeux de ces médecins. «On annule des chirurgies majeures en cardiologie et pour les cancers, on manque d'infirmières, on laisse des patients dans d'autres centres hospitaliers alors qu'ils auraient besoin de nos soins», a résumé le Dr Marc-Jacques Dubois, du CHUM Hôtel-Dieu.

«On n'a plus les ressources qu'il faut pour fonctionner», a ajouté Marc Giasson, qui opère à l'hôpital du Sacré-Cœur. Cette situation entraîne notamment des annula-

tions de chirurgies et une gestion serrée des priorités. «Parfois, on prend un risque», a dit le Dr Giasson en évoquant une situation où deux patients sont «en compétition» pour le même lit. Un malade attend une chirurgie pour un cancer, un autre éprouve des difficultés respiratoires à cause de sécrétions. «Je vais nettoyer les poumons avec un appareil, ce qui lui donne une ou deux heures [de répit] avant que ça se réaccumule. Et je le renvoie à l'étage en me disant que ce patient devrait bien aller», ce qui permet dans l'inter-

valle de soigner le cancéreux. «On joue aux lits musicaux», a indiqué le Dr Giasson.

Dans une lettre transmise à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM), les chefs de service avertissent ainsi la direction que le nombre de lits disponibles «ne permet plus de remplir notre rôle auprès du patient de façon pleinement sécuritaire» et que «les demandes urgentes d'admission de patients très instables nous forcent à congédier précocement des malades de l'unité des soins intensifs alors que leur condition médicale dicte qu'ils devraient y rester».

Le cri d'alarme des intensivistes a été entendu à Québec et à l'ASSSM hier, même si on se demandait pourquoi la sortie avait eu lieu précocement à ce moment. «Il n'y a pas eu de fermeture récente de lits dans les centres hospitaliers concernés», a assuré le directeur des affaires médicales et universitaires de l'ASSSM, Michel Maril. «On sait qu'il y a une pénurie d'infirmières qui affecte le fonctionnement des hôpitaux, surtout dans les blocs opératoires et les soins intensifs. Mais ce n'est pas nouveau.»

Au bureau du ministre Philippe Couillard, on a indiqué qu'il s'agira «d'attirer plus d'infirmières», mais on ne pouvait avancer aucune solution concrète hier pour répondre à l'appel pressant des intensivistes.

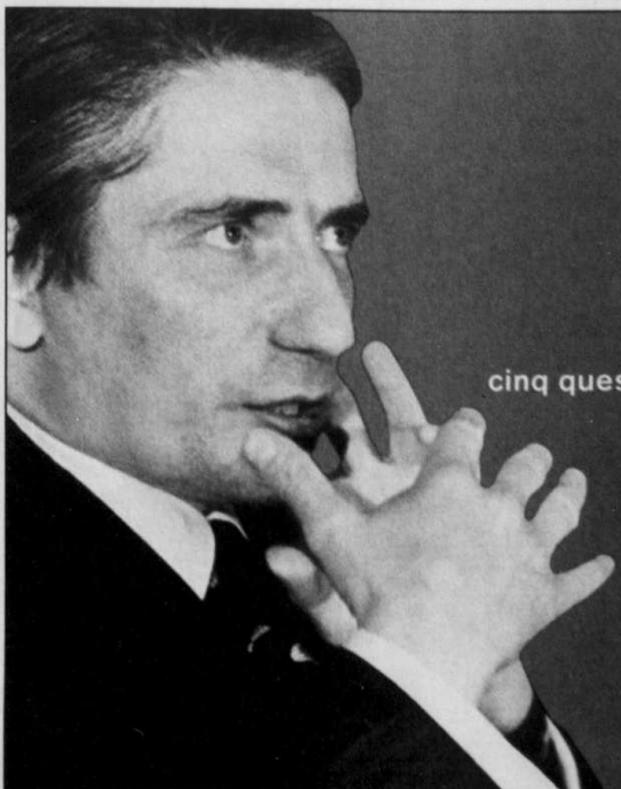
Le Devoir

EN BREF

Modernisation du système d'émission des contraventions

L'époque des constats d'infraction illisibles sera bientôt révolue à Montréal. Les agents de stationnement et les policiers seront bientôt équipés de mini-ordinateurs portatifs et d'imprimantes afin de dresser les contraventions au code de la route, à l'instar de ceux des villes de Toronto ou d'Ottawa. Le comité exécutif a en effet donné le feu vert à un appel d'offres public pour acquérir un

système informatisé d'émission des constats, au coût d'environ 6,5 millions. Le responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal, Claude Dauphin, estime cependant que cet investissement sera rentabilisé en moins d'un an, notamment grâce à des économies administratives de 2,2 millions sur le traitement des dossiers. On évalue en outre que les policiers et les agents de circulation seront plus productifs, ce qui devrait assurer des recettes additionnelles de six millions par année. Le nouveau système devrait être implanté au début de l'année 2008. — Le Devoir



HUBERT AQUIN
cinq questions aux nationalistes d'aujourd'hui

Aujourd'hui à 19H30

LA LIBERTÉ

Peut-on retrouver la liberté et l'émancipation d'Hubert Aquin en 2006?

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/aquin

UQAM



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RENCONTRES INTERNATIONALES
DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL
09 NOV - 19 NOV 2006
QUÉBEC 14 NOV - 17 NOVLendemain
d'élections

Christian Rioux

Ouf! C'est le cri qui s'est élevé dans la plupart des grandes capitales occidentales. En Europe, où les populations n'ont appris la nouvelle que mercredi matin, le soulagement semblait manifeste. Même des pays qui ont soutenu la guerre en Irak, par exemple la Grande-Bretagne et plusieurs pays d'Europe centrale, ne semblaient pas malheureux que le président le plus idéologue de l'histoire récente des États-Unis ait dorénavant à composer avec un Congrès démocrate.

George W. Bush en a encore pour deux ans à diriger les États-Unis, mais le porte-parole du gouvernement allemand est déjà convaincu que, sous la pression d'un Congrès démocrate, il ne pourra pas faire autrement que d'être plus à l'écoute des Européens. Le premier ministre du Danemark, Anders Fogh Rasmussen, un des alliés les plus solides de George W. Bush, a appelé le président et le Congrès à s'entendre à propos de l'Irak.

Est-ce le signe de quelque chose? Dans le dernier débat télévisé de la campagne interne des socialistes français, la favorite, Ségolène Royal, a surpris tout le monde en disant qu'il fallait laisser le temps aux Irakiens de reconstruire leur pays et à la démocratie de s'installer. Comme si les Européens craignaient plus que tout un retrait en catastrophe des troupes américaines qui mettrait le feu aux portes de l'Europe.

Ces élections auront fait mentir tous ceux qui, il n'y a pas si longtemps, affirmaient que les citoyens américains avaient vendu leur âme au diable républicain. Elles nous obligent à revenir à une lecture beaucoup plus nuancée de la réalité américaine, qui ne se résume pas à une guerre entre évangélistes hystériques et écologistes pacifistes.

Plus qu'un changement dans l'orientation d'une administration en fin de course, ce scrutin annonce le retour au centre de la politique américaine. La droite du Parti républicain, entée dans sa stratégie en Irak, en sort inévitablement affaiblie. Elle vient d'ailleurs de perdre un de ses représentants les plus intransigeants, Donald Rumsfeld, que George W. Bush aurait dû congédier au lendemain du scandale d'Abou Ghraïb. Sur le terrain, les républicains ont aussi perdu quelques-uns de leurs élus les plus radicaux, par exemple J. D. Hayworth et Randy Graf (Arizona), qui faisaient campagne contre l'immigration.

Le phénomène est moins apparent à gauche, mais ces élections marquent aussi le retour des démocrates à un discours moins pacifiste et moins antimilitariste. C'est ce qui a permis la reconquête d'États comme l'Indiana, la Caroline du Nord et la Virginie. Plusieurs nouveaux élus n'ont pas hésité à se démarquer par ailleurs des positions traditionnelles de la gauche démocrate, comme Bob Casey (Pennsylvanie), opposé à l'avortement, ou Joe Lieberman (Connecticut), qui soutient l'effort en Irak.

crioux@ledevoir.com

EN BREF

Incorrigible

Edmonton — Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, ne compte pas s'excuser pour ses remarques acerbes qu'il a faites dernièrement à l'endroit d'autres politiciens, à quelques semaines de prendre sa retraite de la vie politique. Lundi dernier, lors de l'émission *Rick Mercer Report*, il a déclaré que le prétendant à la direction du Parti libéral Bob Rae était politiquement stupide. Puis, mardi, lors d'un bien-cuit à Calgary, il a fait une

blague à caractère sexuel au sujet de la députée libérale Belinda Stronach, disant qu'elle n'avait jamais rien eu de conservateur en elle, à part peut-être une exception, en référence à Peter McKay, avec qui elle a eu une relation avant de changer d'allégeance politique. Si la salle a bien ri, certains des invités ont été agacés par cette remarque. «C'était une blague», a déclaré M. Klein hier. Je ne m'excuserai pas. J'ai approuvé ce texte. Je trouvais que c'était une bonne blague. — PC

Promesses du millénaire

Il faut vaincre la pauvreté pour
vivre dans un monde en paixBill Clinton et Jeffrey Sachs enjoignent aux États-Unis
de corriger le tir

CLAUDE LÉVESQUE

Les deux grandes vedettes de la conférence sur les promesses du millénaire de Montréal, l'ancien président américain Bill Clinton et l'économiste renommé Jeffrey Sachs, n'ont pu s'empêcher de donner hier une coloration politique à leurs interventions portant sur la lutte contre la pauvreté dans le monde.

C'est probablement l'économiste qui a été le plus incisif. «On a fait d'assez bonnes choses au cours des deux derniers jours», a-t-il dit d'entrée de jeu, en parlant de la victoire démocrate aux élections législatives américaines de mardi et de la démission du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld le lendemain, suscitant des applaudissements nourris chez les quelque 3000 personnes réunies au Palais des congrès.

«Nous avons besoin de voir nos leaders expliquer la nécessité de combattre pacifiquement la pauvreté, la faim et la maladie», a-t-il ajouté. Je crois que c'est en faveur de cela que les Américains ont voté mardi. Ils savent que l'approche militaire ne résoudra pas les problèmes de l'instabilité là où règne la pauvreté extrême.

Dans un registre un peu moins «partisan», l'ancien président américain a déclaré: «Qu'on soit d'accord ou non avec ces politiques, le fait demeure que les États-Unis ont dépensé 400 milliards pour la guerre en Irak et 100 milliards pour la guerre en Afghanistan. [...] Si les États-Unis voulaient éradiquer la tuberculose, éliminer la pauvreté des enfants d'ici dix à quinze ans et envoyer tous les enfants du monde à l'école, il leur en coûterait probablement 30 milliards par année.»

«Nous sommes la première génération dans l'histoire de l'humanité à être capable d'abolir la pauvreté. Nous pouvons aussi détruire cette planète si nous continuons à suivre la voie de la guerre», a ajouté Jeffrey Sachs, conseiller du secrétaire général de l'ONU en matière de développement. Evoquant les problèmes écologiques dont ceux qui découlent du réchauffement du climat, il a dit à l'adresse de son auditoire canadien: «Ne laissez pas votre gouvernement se soustraire aux objectifs de Kyoto.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jeffrey Sachs

re aux objectifs de Kyoto.»

Pour M. Sachs, il existe des solutions pratiques afin de réaliser les objectifs du millénaire proposés par l'Organisation des Nations unies. Ces derniers visent à éliminer la pauvreté extrême dans le monde et à réduire l'incidence d'épidémies comme le sida, la malaria, la tuberculose et les maladies attribuables à la mauvaise qualité de l'eau d'ici 2015.

M. Sachs a d'ailleurs participé, aux côtés de la députée libérale Belinda Stronach et de l'humoriste Rick Mercer, à une campagne visant à procurer 500 000 moustiquaires anti-malaria aux enfants africains au cours des deux prochaines années. Ces filets coûtent 10 \$ chacun.

La malaria tue environ deux millions d'enfants chaque année. Les moustiquaires et des médica-

ments contre la malaria à 1 \$ la dose pourraient presque réduire à zéro le nombre de décès, calcule Jeffrey Sachs. «Le fait que l'épidémie continue est la chose la plus stupide qui puisse exister sur la planète», s'est-il indigné.

La conférence d'hier a été organisée à l'initiative de Daniel Germain, le fondateur du Club des petits-déjeuners, dans le but de «permettre à la population de voir plus clairement comment elle peut s'impliquer».

Elle réunissait plus d'une vingtaine de personnalités issues du monde de la politique ou de celui du spectacle, dont l'actrice américaine Mia Farrow et les chanteurs québécois Luck Merville et Gregory Charles.

Plusieurs intervenants ont déploré que les gouvernements des pays développés ne contribuent pas suffisamment à la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Ainsi, M. Sachs a rappelé que c'est en 1968 que l'ancien ministre canadien Lester B. Pearson avait lancé l'objectif de consacrer 0,7 % du produit intérieur brut des pays riches à l'aide au développement. Cette cible a été reprise l'année suivante par l'Assemblée générale des Nations unies et, par la suite, au cours de nombreux forums internationaux. Les principaux pays développés, dont le Canada et les États-Unis, sont encore loin de l'avoir atteinte.

La ministre canadienne de la Coopération internationale, Josée Verner, a annoncé hier l'octroi à l'UNICEF et au Fonds des Nations unies pour la population de 45 millions sur cinq ans pour la fourniture de médicaments et de vaccins.

«La bonne nouvelle est que, contrairement à il y a une trentaine d'années, nous savons comment résoudre le problème de la pauvreté», a affirmé Bill Clinton.

L'ancien président a souligné que ce problème est étroitement asso-

cié à l'épuisement de certaines ressources, à d'autres problèmes environnementaux et aux nombreux conflits qui ravagent la planète.

Comme solutions, M. Clinton, qui dirige une fondation engagée dans des activités de développement en Afrique, a mentionné le micro-crédit, le développement de la téléphonie et d'Internet sans fil ainsi que les programmes alimentaires dans les écoles.

De son côté, l'économiste Jeffrey Sachs a affirmé que des solutions «pratiques» et relativement peu coûteuses pourraient permettre en quelques années aux agriculteurs africains de multiplier leur rendement par six, rejoignant ainsi la moyenne mondiale et sortant du même coup de la «trappe de la pauvreté».

Il a également donné l'exemple d'une clinique qui a pu être bâtie au Kenya en quelques mois grâce à un modeste investissement de 3500 \$ sous forme de matériaux.

Jeffrey Sachs reconnaît qu'un gros travail reste à faire pour que les pays en développement réussissent à atteindre les objectifs du millénaire d'ici 2015. La plupart de ces pays prennent du retard par rapport à au moins un des objectifs et certains d'entre eux par rapport à plusieurs objectifs, a-t-il signalé en réponse à une question. Il s'est toutefois réjoui de constater que les objectifs en question demeurent au centre du débat mondial. Il s'est dit impressionné par le succès de la rencontre d'hier.

La conférence sur les promesses du millénaire a dégagé des profits de 200 000 \$, qui seront versés au Club des petits-déjeuners, a déclaré l'organisateur Daniel Germain.

Les événements bénéfiques de l'édition prévue en 2007 pourraient aller également à des initiatives de coopération internationale.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Cadeau idéal
Jean-Paul Riopelle

Les 3 catalogues raisonnés de
Jean-Paul Riopelle par Yseult Riopelle
sont en vente chez Guérin, Montréal.

168, rue Sainte-Catherine Est • 514-284-2210
4560, rue Saint-Denis • 514-849-1112

Deslongchamps
femme enceinte

1007, rue LAURIER ouest, Outremont
Tél.: 274-2442

LIBÉREZ VOS
SENSATIONS

RESTAURANT
L'UTOPIE

VOILÀ UN
RESTAURANT
QUI DÉPASSE LES
AUTRES D'UNE
BONNE TÊTE. ON
M'Y REVERRA
SOUVENT.

RÉMY CHAREST,
LE DEVOIR

ESPACE DE GROUPE DISPONIBLE POUR TOUT TYPE D'OCCASION. — PROFITEZ-EN MAINTENANT AINSI QUE POUR VOS SOIRÉES DES FÊTES. — ÉTONNANTS MENUS-MIDI 3 SERVICES, À PARTIR DE 15 DOLLARS. — L'UTOPIE VOUS ACCUEILLE MAINTENANT LE DIMANCHE SOIR — SERVICE DE VALET-STATIONNEMENT OFFERT TOUS LES SOIRS.

328th Saint-Joséph Est, Québec — T 418 523-7878 F 418 523-2349 — WWW.RESTAURANT-UTOPIE.COM

Ce soir 19 h 30
Il va y avoir du sport

Faut-il rénover le Québec avant de le bâtir ?

Avec Jean-Pierre Charbonneau, Alain Dubuc, Jean-Herman Guay et Monique Richard.

Les politiques provinciales en matière de libération conditionnelle sont-elles complices des criminels ?

Avec Pierre-Hugues Boisvenu, Yves Thériault, Marion Vacheret et André Vincent.

Invitée : Nathalie Simard



telequebec.tv

LES ACTUALITÉS

Chaires de recherche du Canada

La discrimination doit cesser

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Plus de trois ans après le dépôt d'une plainte, la Commission canadienne des droits de la personne a tranché cette semaine en faveur des huit professeurs qui dénonçaient la discrimination pratiquée par le Programme de chaires de recherche du Canada à l'endroit des femmes.

Cette victoire, qualifiée hier de «gain moral» par la porte-parole des plaignantes, reconnaît le fait qu'équité et excellence vont de pair et obligera les universités canadiennes à modifier les cibles d'embauche des chercheurs en fonction des groupes d'équité que sont les femmes, les peuples autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées.

«Mieux vaut tard que jamais», a déclaré hier Wendy J. Robbins, l'une des huit professeurs qui avaient déposé la plainte en 2003. «L'entente permet de reconnaître que l'équité n'empêche pas d'atteindre l'excellence, mais il est dommage que le courage ait manqué pour arriver à cette entente il y a trois ans. C'est un peu tard», a ajouté Mme Robbins, qui enseigne au département d'anglais de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Les associations de professeurs ont bien accueilli cette décision mais ont aussitôt déploré le fait qu'elle tombe au moment où l'octroi des chaires de recherche tire à sa fin. «C'est une décision majeure, mais nous regrettons amèrement qu'elle arrive si tard, a commenté hier le directeur de l'Association canadienne des professeurs d'université, James Turk. Nous avons commencé notre bataille il y a très longtemps, et au moment où le règlement intervient, presque toutes les chaires ont été octroyées.»

Des 2000 chaires dont la distribution a démarré en 2000, 1689 ont été octroyées à ce jour. Les chaires de niveau 1, destinées à des chefs de file en matière de recherche, ne sont encore remises qu'à 16 % de femmes. En revanche, les chaires de niveau 2, assignées à de nouveaux chercheurs, sont occupées par 27 % de femmes, pour une moyenne de 22 % de présence féminine.

Le déséquilibre était toutefois bien plus important en 2001, au terme de l'an 1 du programme. À ce moment-là, 14 % des chaires avaient été octroyées à des femmes, contre 33 % lors du tout dernier cycle d'attribution. «Dès 2001, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un déséquilibre dans l'octroi des chaires,

et nous n'avons pas attendu que le tribunal s'en charge pour réagir, a indiqué hier François Sauvé, directeur des opérations pour le PCRC. Notre programme visait l'excellence et vise toujours l'excellence, mais ce qui est important, c'est que nous avons établi qu'il fallait améliorer l'équité dans le programme, pas seulement pour les femmes, mais pour les autres groupes visés.»

Les mesures d'équité convenues entre les deux parties après une médiation enclenchée au printemps dernier commandent au PCRC de modifier les formulaires de mise en candidature en permettant aux individus d'indiquer — s'ils le veulent bien — leur appartenance à l'un des quatre groupes visés.

L'entente prévoit surtout que le programme exigera des universités qu'elles établissent des cibles de représentativité pour les groupes concernés, y compris celui des femmes. D'ici trois mois, un consultant doit être choisi par les deux parties pour concevoir la méthodologie qui permettra de trouver lesdites cibles. Une fois enclenchée par les universités, le processus devra être revu tous les trois ans.

«Cette entente nous réjouit, a indiqué hier Eric Robitaille, directeur de la recherche et de l'analyse des politiques de l'Association des universités et collèges du Canada (AUC). Chez nous, comme au programme de chaires, ça fait un petit bout de temps qu'il y a une prise de conscience sur la représentativité des femmes, c'est un dossier qui nous préoccupe.»

Pour la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU), il y a toutefois encore d'importantes avancées à faire au sein des universités. «Les négociations à l'intérieur des universités sont encore difficiles lorsqu'il est question d'attribuer des chaires, et l'équité n'arrive pas à s'imposer comme un critère très présent, a expliqué hier Cécile Sabourin, présidente de la FQPPU. Je souhaiterais qu'on arrive à remettre en question les critères de performance dans les universités en incluant autre chose que des données quantitatives, financières et mercantiles. Si les femmes n'ont pas eu accès aux chaires de recherche autant que les hommes, ce n'est pas parce qu'elle étaient moins performantes.»

Wendy Robbins souhaite que cet accord fasse jurisprudence dans le monde universitaire. «L'entente envoie un message clair: la discrimination faite aux femmes est tout à fait inacceptable», a-t-elle ajouté hier.

Le Devoir

D'Igloolik à Montréal pour vivre la magie du cirque

Dans le cadre d'un projet visant à prévenir le suicide dans leur communauté, 11 jeunes Inuits d'un village du pôle Nord, âgés de 13 à 31 ans, sont venus découvrir la vie dans le Sud... à Montréal. Le prétexte? Les initier aux arts du cirque dans les locaux du cirque Éloize.

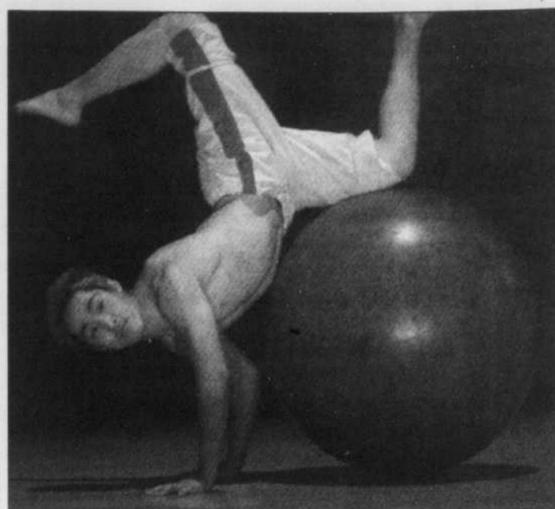
LISA-MARIE GERVAIS

Il ne pourrait pas y avoir plus de joie et d'euphorie dans le regard de Jacky, qui s'envoie en l'air... sur un trampoline. «On n'en a pas comme ça chez nous», dit-il en regardant l'engin dans un coin du gymnase du cirque Éloize. «Il n'y en a qu'un petit à l'extérieur. C'est lui qui nous l'a amené», poursuit-il tout sourire en montrant du doigt un grand gaillard aux épaules musclées.

«Lui», c'est Guillaume Saladin, un jeune acrobate qui a cofondé le projet ArtCirq, qui initie aux arts du cirque de jeunes Inuits d'Igloolik, au pôle Nord. Ayant lui-même grandi dans ce village de 1500 âmes, l'artiste a depuis toujours multiplié les allers-retours entre l'École nationale de cirque de Montréal et son désert blanc du 70^e parallèle.

En 1998, au silence troublant qui est tombé sur la petite communauté après le suicide de deux adolescents, Guillaume Saladin a répondu par un mot: inusité, qui signifie «vie» en inuktitut. La mission de l'organisme ainsi créée? Montrer un autre côté de la vie à cette jeunesse laissée pour compte en la mobilisant dans divers projets culturels, notamment un téléroman sur les jeunes de l'Arctique canadien. «C'est pas facile d'avoir des modèles. La télé dans le Grand Nord, c'est fort et c'est mal utilisé. Ceux qui ont le câble ont environ 54 postes, dont la plupart viennent du Michigan. Les McDo et les icônes de la culture de masse sont leurs seules images du monde extérieur. Et quand ils ouvrent la porte, tout ce qu'ils voient, c'est un immense désert blanc», note Guillaume Saladin.

C'est dans la foulée de ces activités visant à prévenir le suicide que l'idée d'initier les jeunes aux arts du cirque lui est venue. «Je voulais qu'ils puissent connaître autre chose pour qu'ils aient ensuite la possibilité de faire des choix», explique le jeune homme. Il a vite compris qu'il fallait se débrouiller pour pousser ses propres initia-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les jeunes Inuits pratiquent les arts du cirque avec un plaisir évident.

tives. «Le gouvernement fournit de l'aide, mais la paperasse, c'est tellement long, ça nous enlève toute notre fougue.»

C'est ainsi qu'avec de vieux matelas recyclés et beaucoup de volonté, quelques jeunes d'Igloolik ont commencé à s'entraîner dans la piscine vide du centre communautaire. Au fil de leurs performances publiques devant les habitants du village, l'engouement pour le cirque a littéralement explosé. «On avait tellement de succès qu'après nos spectacles, les jeunes envahissaient la scène pour essayer de jongler ou de jouer avec les appareils. C'était devenu dangereux et même difficile de terminer un show», raconte Guillaume Saladin, amusé.

Après avoir reçu chez eux cet été la visite d'instructeurs et de professionnels, dont l'entraîneur-chef du cirque Éloize, Krzysztof Soroczynski, c'était au tour des jeunes Inuits de se rendre à Montréal. L'objectif consistait à leur faire vivre le Sud; le cirque, c'est un prétexte. «Je voulais leur donner une idée du monde du Sud. Leurs seules occasions d'y aller, c'est pour l'hôpital ou la prison. Il faut comprendre que ces jeunes-là n'ont pas de petit agenda culturel qu'ils consultent comme on fait ici pour aller voir un spectacle», fait-il remarquer. «Le Sud, ça leur donne plus de possibilités. Ils ont la chance de rencontrer des professionnels, d'aller voir des spectacles, de participer à des ateliers. C'est leur chance de développer cet énorme potentiel artistique qui est très fort dans la communauté.»

Pour la plupart de ces jeunes

artistes qui quittaient pour la première fois leur contrée nordique, le choc a été grand. De l'immensité de la ville à la quantité phénoménale de voitures en passant par le climat, qui permet de se promener en t-shirt dehors en novembre. Même prendre le métro représentait pour eux un défi colossal. Les seules images de Montréal qu'avait vues Jacky Qrunnut, un jeune Inuit âgé de 21 ans qui évolue depuis un an dans la troupe, provenaient de son téléviseur, à travers des émissions de gags Juste pour rire. «Je pensais que c'était comme ça ici, que tout le monde riait et blaguait dans les rues», a-t-il raconté.

En plus de leur en mettre plein la vue dans le merveilleux monde du cirque, l'idée était de leur faire prendre conscience de leur potentiel et de leur redonner confiance, insiste Guillaume Saladin, qui s'avoue de moins en moins réticent à parler de son projet. «Des Inuits et du cirque, c'est sensationnaliste. Je ne voulais pas que tout le monde se lance sur eux comme s'ils étaient des bêtes de cirque, dit-il. Je veux qu'ils voient à quel point la scène peut être magique. Je veux qu'ils apprennent à briller, à être bien dans leur peau.» Un pari qui semble bien avoir été gagné à en juger par ce qu'a répondu le jeune Elias Quauaaq à la journaliste qui lui demandait s'il rêvait de devenir une grande star de cirque. «Je rêve simplement de devenir moi-même», a alors lancé le jeune Inuit à la crinière écarlate.

Le Devoir

GES: la part des véhicules est quantifiée

ALEXANDRE SHIELDS

Le secteur des transports a été à l'origine de plus du quart des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada en 2004 et de 28 % de l'augmentation de ces émissions de 1990 à 2004, selon des données publiées hier par Statistique Canada. Au cours de cette période, les émissions de GES à cause des transports ont crû de 30 %, soit l'équivalent de près de 45 millions de tonnes.

Ce rapport, intitulé L'activité humaine et l'environnement, souligne que la plus grande part de cette augmentation est due à l'utilisation croissante de camions lourds pour le transport des marchandises et de camions légers (fourgonnettes, véhicules utilitaires sport et camionnettes) pour le transport des personnes. Ces deux tendances ont exercé des pressions à la hausse sur les émissions de GES et freiné la réduction des émissions contribuant au smog.

Statistique Canada estime d'ailleurs que depuis 1990, 86 % de la croissance des émissions des transports est attribuable aux véhicules routiers, surtout les camions légers et les camions de transport. À titre indicatif, le nombre de camions légers a augmenté de 26 % uniquement entre 2000 et 2005.

Cette étude démontre en outre que la dépendance des Canadiens à leurs voitures et à leurs camions a fait en sorte qu'entre 1990 et 2004, le volume de carburant acheté à la pompe pour des véhicules routiers a progressé de plus de 20 %. Ainsi, les transports ont consommé 31 % de l'énergie utilisée au Canada en 2004, n'étant devancés à cet égard que par l'industrie. Dans l'ensemble, on compte actuellement deux personnes par véhicule immatriculé au pays.

En plus des GES, les transports émettent beaucoup de polluants qui contribuent à la mauvaise qualité de l'air dans les régions urbaines et autour de celles-ci. Plus de la moitié de toutes les émissions d'oxyde d'azote, le quart des émissions de composés organiques volatiles et plus de 17 % des émissions de particules fines ont été attribuables aux activités du secteur des transports en 2004.

La production de ces polluants atmosphériques, qui contribuent à la formation du smog, a toutefois diminué. Cette réduction est notamment attribuable aux convertisseurs catalytiques et aux carburants moins polluants.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
OUTREMONT LE CHENONCEAU
Appartement en lot en 2004. 1 chambre à coucher, cuisine de rêve. Doux pas de la rue Laurier. Spacieux et lumineux. 490 000\$
514 917-3933
514 984-5850

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS
INVESTISSEMENTS Région QC.
Revenu à l'année par location. Chalet champêtre, lac renommé. Motoneige, poste cyclable, golf.
www.duprigno.com
36205 # 36206
251 0308 naps
INFO: 418-808-6001

119 QUÉBEC
CONDO VIEUX-QUÉBEC
Site historique. Maison Montcalm. Vue Flouffe P. cathédrale.
259 000\$ 418-454-0504

121 ESTRIE
MANSONVILLE
Chalet 4 saisons plain-pied, 3 ch et maisonnette d'invités, très éclairé, foyer, beau terrain, privé, cul-de-sac, 5 acres, vue splendide, la sainte paix entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Chevreuils et originaux fournis. 229 000\$
LINDA BRESSEE
450-522-3800
Revue L'Estrie

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
ROSEMONT - Beau grand 6 1/2
Tout rénové. Rue boisée. Quartier calme et paisible. Services à prox.
Déc. 950\$. 514 728-8338

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
CONDO VIEUX-QUÉBEC
Maison Montcalm. Vue Flouffe. Tout meublé. Plafonds cathédrales.
Aire ouverte. 1300\$/m
418-454-0504

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
CENTRE-VILLE
Luxe 1750 pc sur St-Hubert. Meublé ou non. 2 étages. Haut plafonds. 30 c. 1 s.d. b. Bidet, douche et bain séparés. R. de c., salon-salle à m. 6 électros. 2 terrasses. Extras. Stat. 1625\$ jusqu'en juin-poss. nov.

MURIELLE FABRIEN
514-271-1912
4 1/2 Dans Triplex
Semi-sol rénové. 1 de c. Pl. bois. Espaces de rangement. Accès à la cour. Poêle, frigo. Lavabo/sécheuse. Pas d'animaux. Quartier sûr et calme. 3 coins de rue métro Frontenac
510\$/mois 450-652-5214

HOCHÉLAGA-MAISONNEUVE
Maison 1500 sq. 3 pièces. Libre. Proche. 4 électros inclus. Ref. 450\$
514 252-1883

OUTREMONT
133 De l'Épée - près Laurier. Visite libre
Dim. 12 novembre 13h à 15h. 6 1/2 rénové, 3+ de c. Pl. bois. les entrées. Chauffage, eau chaude. Libre. 1450\$ 514-278-1041

VILLERAY - 3+
5 min. de tous services. Disp. janv.
475\$ 514 495-0607

164 CONDOMINIUMS À LOUER
AHUNTSIC André-Grasset
912 p.c. Très ensoleillé. 1 c.c. 5 électros. Asc. Près services. Frais peint, pas d'animaux. Références. Idéal 14 Ann. Libre.
514-384-5037

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
COWANSVILLE sur lac Davignon
Près de tout. Ski, 3 c.c. 2 s.d. Foyer, sous-sol. Libre 1100\$/m. Option d'achat si désiré.
450-263-8691

167 MEUBLÉS
AHUNTSIC - 412
Court/moyen terme. Près services. Asc. Garage. 950\$/m tout compris.
450-462-3604

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
*** PARIS XV ***
Superbe appart. 3+ meublé, asc. 1. équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 868-0262

ENTRE MÉGANTIC ET ORFORD
Tranquillité à 25 km de Sherbrooke (ski, raquette). Charmante maison, 3 c.c., 2 s.d. Terrain boisé de 10 acres. Garage double.
Location 6 mois (janvier à juin 2007). Meubles, électroménagers, électricité et chauffage inclus. 1000\$/mois.
619 875-5748

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
LAUSANNE - NOMINIQUE
Construction 2001. 2 c.c. Foyer. Compl. équipé. 1er dec - 1er avril
300\$/sem. 514-942-7728

176 CHALET À LOUER
LANAUDIÈRE 4 pers. en forêt.
Chaleureux et intime. Libre du 22 décembre au 6 janvier.
1 500\$ 514 614-1279

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ
10 KM DE BROMONT
Luxeux loft-app. équipé. Attenant à propriété ancestrale. Saison, mois, semaine, week-end. Calme et romantique. Poss. 4 pers.
450-539-1162

190 GARAGES, PARKING
ÉD.-MONTPETIT face L'Éclat dans garage chauffé. BERNARD WISEMAN stat. est. dans allée privée.

210 COMMERCÉ À VENDRE
SALON DE COIFFURE PLATEAU
Bon chiffre d'affaires. 25 ans. 3 chambres de travail. Très bonne clientèle.
Rendez-vous 514-603-5255

BUREAU À PARTAGER
Dans un cabinet d'avocats situé à la Place Mercantile (McGill et Sherbrooke) - Bureau pour (2) avocats(es) avec espace pour secrétaire. Tous services disponibles, si requis : réceptionniste, salles de conférences, photocopieur, boîte vocale, cuisine...
ANNA OU DIANE : (514) 282-9144

251 BUREAUX À LOUER
METRO CRÉMAZIE
6 bureaux plus réception. Professionnel. 1000 pc. Frais peint. Boiserie chêne vitraux, pl. bois.
AC 1350\$/m 514-327-7474

307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche-Mt-Royal

ON DEMANDE
COLLECTEUR PASSIONNÉ

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, connaître la connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

450 EMPLOIS DIVERS
Recherchons assistante-gérante pour herboristerie (herboriste, naturopathe ou aromathérapeute). 35 hrs sem. Sup. répondre: Louise Bouchard. 514 274-4240

530 COURS
ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Sylvie Massicotte inf. 514-247-0489

542 MASSOTHÉRAPIE
ABONDANCE ET CRÉATION.
Massage énergétique tantrique axé sur l'expansion de votre énergie. Du mardi au samedi, 2 ou 4 mains. Pour hommes et femmes.
Jade : 514-833-1382

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
LES ACCORDS DU VERSEAU ENR.
TOUT POUR LE PIANO DEPUIS PLUS DE 21 ANS.
Accords — Réparation — Transport
Achat / Vente — Estimation — Garantie écrite
Spécialité : Restauration de piano mécanique
Tél. : (514) 250-0838 ou 1 888 742-9491
Infos : lesaccordsduverseau@msn.com

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
VOLVO V 70 2002, SILVER
Toute équipée. Int. cuir noir. toit ouvrant et sièges électr. Radio, CD et cassettes. "Cruise control", 167 000 km. Très propre. Exc. condition. 4 pneus d'hiver neufs.

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
ENTREPRENEUR RETRAITÉ
Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Massé : 514-745-0503
RBQ: 8157-2117-38

575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète 514-253-4374

595 AUTOMOBILES
VOLVO V 70 2002, SILVER
Toute équipée. Int. cuir noir. toit ouvrant et sièges électr. Radio, CD et cassettes. "Cruise control", 167 000 km. Très propre. Exc. condition. 4 pneus d'hiver neufs.

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
LES ACCORDS DU VERSEAU ENR.
TOUT POUR LE PIANO DEPUIS PLUS DE 21 ANS.
Accords — Réparation — Transport
Achat / Vente — Estimation — Garantie écrite
Spécialité : Restauration de piano mécanique
Tél. : (514) 250-0838 ou 1 888 742-9491
Infos : lesaccordsduverseau@msn.com

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
VOLVO V 70 2002, SILVER
Toute équipée. Int. cuir noir. toit ouvrant et sièges électr. Radio, CD et cassettes. "Cruise control", 167 000 km. Très propre. Exc. condition. 4 pneus d'hiver neufs.

AVIS DE DÉCÈS

Pour publication section décès
necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

Besoin d'information?
Besoin de support?
Allergique? Pas de panique!
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES
Tél./Télec. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

POLITIQUE

Nation: Ignatieff nuance davantage sa position

La reconnaissance de la nation québécoise n'en ferait pas une province différente des autres

Devant les déchirements provoqués par le débat sur la nation québécoise au sein du Parti libéral du Canada, le prétendant au trône libéral Michael Ignatieff dilue encore un peu plus sa proposition en promettant qu'elle n'aura aucun effet concret. Le camp souverainiste invite déjà les fédéralistes du Québec à se rendre à l'évidence: leur rêve d'une troisième voie ne se concrétisera jamais.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le meneur de la course à la chefferie libérale, Michael Ignatieff, a entrepris de recentrer son discours sur la reconnaissance de la nation québécoise hier en assurant aux militants que cette désignation n'aurait aucune portée. Le prétendant au trône libéral affirme maintenant que son éventuel gouvernement ne serait pas appelé à entreprendre quelque action que ce soit pour faire écho à cette re-

connaissance.

Dans une lettre d'opinion publiée dans certains quotidiens du pays, Michael Ignatieff a tenté de calmer la tempête provoquée par son appui à une résolution de l'aile québécoise du PLC déclarant que le Québec forme une nation et enjoignant à un éventuel gouvernement libéral de former un comité d'experts pour étudier la possibilité de formaliser cette reconnaissance.

«La résolution ne réclame aucune action à être entreprise par un nouveau gouvernement libéral», écrit-il en s'adressant au public tant canadien que québécois. «Je m'oppose à tout statut constitutionnel spécial pour une province. Reconnaître le Québec comme nation au sein du Canada, ce n'est pas faire une nouvelle concession. Ce n'est pas non plus le prélude à un transfert additionnel de compétences. Notre fédération a déjà trouvé un bon équilibre entre l'autonomie provinciale et l'autorité fédérale.»

Son adversaire Stéphane Dion estime que les sorties de M. Ignatieff sur ce délicat sujet apparaissent «de plus en plus improvisées et amateurs». «Il

s'appuie sur [le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes] Benoît Pelletier, il dit qu'il veut une reconnaissance purement symbolique. Mais je sais que ce que M. Pelletier veut, c'est une clause interprétative.»

Les huit candidats au leadership libéral s'étaient entendus pour délaissé ce débat, qui nuit au PLC. Mais pour les trois meneurs qui s'opposent à la reconnaissance de la nation québécoise, la tentation est forte d'exploiter ce thème qui heurte davantage leur adversaire Ignatieff. Selon un sondage Ipsos Reid diffusé cette semaine par CanWest News, 44 % des libéraux se disent moins enclins à voter pour le PLC s'il s'engage à reconnaître la nation québécoise, contre à peine 15 % qui se disent plus enclins. Au Québec, 63 % des personnes interrogées disent que cette reconnaissance n'aurait aucune effet sur leurs intentions de vote.

Chez les souverainistes, on salive devant ces déchirements. «Il ne nous reste plus qu'à souhaiter un beau "bienvenue" à M. Ignatieff dans la politique canadienne», a affirmé Jonathan Valois, député péquiste

de Joliette et critique de M. Pelletier. «À partir du moment où on tente de satisfaire les Québécois, on déplaît aux Canadiens, et vice-versa. Tout cela rajoute juste de l'eau à notre moulin, nous les souverainistes, qui disons aux fédéralistes du Québec qu'ils vivent dans un grand rêve qu'un jour le Canada reconnaîtra la nation québécoise avec les pouvoirs qui viennent avec.»

Le chef Gilles Duceppe pense que le débat a été engagé par des personnes de bonne foi mais qu'elle se heurte, une fois de plus, à «l'incompréhension» et même au «mépris» du Canada anglais.

Mercrdis, l'équipe Ignatieff avait déjà commencé à battre en retraite, se disant prête à renoncer à la création d'un comité d'experts devant conseiller le gouvernement sur la meilleure façon de formaliser la reconnaissance de la nation. Tout cela éloigne grandement M. Ignatieff de son programme, dans lequel il promet que lorsque le contexte s'y prêtera, «les Canadiens devront se préparer à ratifier les modalités d'une entente qui reconnaît le fait que nous sommes un pays composé de nations distinctes, dans le cadre d'un nouveau document constitutionnel».

Le Devoir

Kyoto: l'opposition demande au gouvernement Harper de faire marche arrière

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Les partis d'opposition à Ottawa ont tenté de convaincre le gouvernement conservateur de changer de position en ce qui a trait au respect du protocole de Kyoto.

Les chefs du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et du Parti libéral du Canada, Bill Graham, ont invité le premier ministre Stephen Harper à mettre la partisanerie politique de côté et à modifier son point de vue.

Assis à la même table le temps d'une conférence de presse conjointe, MM. Duceppe et Graham ont tenu une perche à leur vis-à-vis conservateur afin que le Canada adopte une politique pro-Kyoto lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques. La demande trouve aussi un écho chez les néodémocrates, qui ont préféré faire bande à part plutôt que de partager le même lutrin que les libéraux.

Selon les partis d'opposition, le gouvernement minoritaire conservateur doit cesser de renier le protocole de Kyoto et «montrer l'exemple en s'engageant formellement à honorer l'objectif» de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

M. Duceppe admet que c'est demander au premier ministre Harper et à son gouvernement de «remonter une côte très abrupte», mais il estime qu'il est de son devoir de le faire.

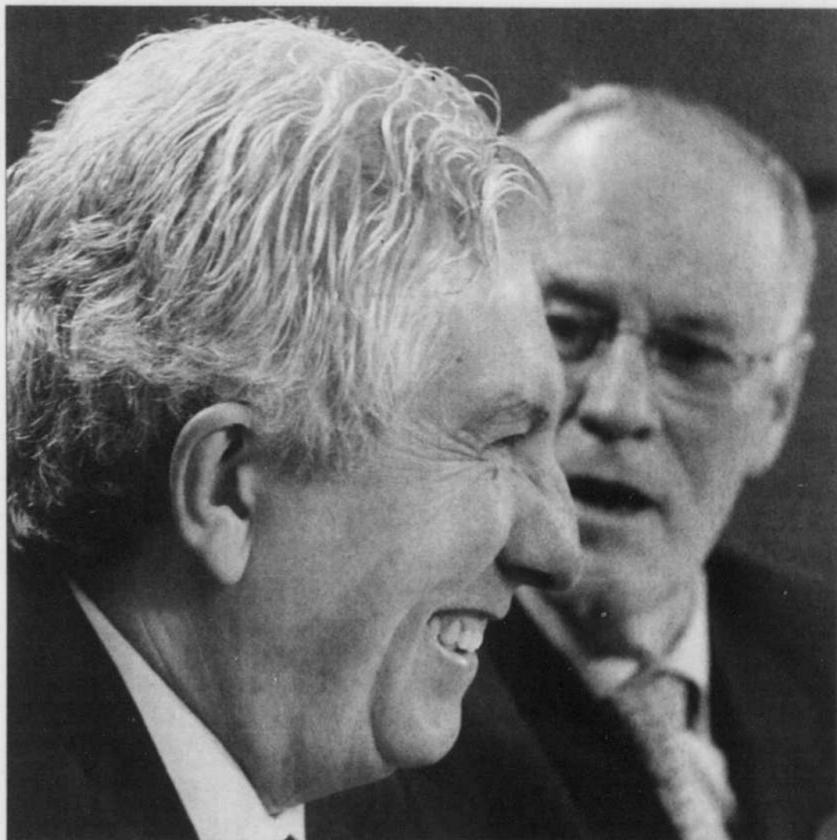
«M. Harper a changé d'avis sur d'autres questions, qu'il le fasse [sur celle-ci], a indiqué le chef du Bloc. C'est sa responsabilité, il en va plus que de l'intérêt partisan de chacun des partis, il en va plus que de l'intérêt des pétroliers.»

Le chef libéral a rappelé que la position du gouvernement minoritaire ne reflète pas celle de la majorité aux Communes, ni celle de la majorité de la population.

«Les Canadiens veulent que notre gouvernement agisse en leader, en leader mondial sur cette question», a argué M. Graham.

L'appel des partis d'opposition n'a pas fait fléchir la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, qui continue de maintenir que le plan des conservateurs est adéquat. «Le plan du Bloc n'existe pas et celui des libéraux ne fonctionne pas», a répliqué Mme Ambrose.

Presse canadienne



Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et le chef par intérim du Parti libéral du Canada, Bill Graham, ont partagé une tribune commune pour implorer Stephen Harper de respecter les engagements du Canada à l'égard de Kyoto.

CHRIS WATTE/REUTERS

Les consommateurs applaudissent le rajeunissement de la loi visant à les protéger

FABIEN DEGLISE

En chœur, les regroupements de consommateurs ont salué l'initiative du gouvernement de mettre à jour, «finalement», la Loi sur la protection du consommateur (LPC), près de 25 ans après son adoption. Ce processus de dépoussiérage a été officiellement amorcé hier, après plusieurs mois de consultations, avec le dépôt du projet de loi n° 48 par le ministre de la Justice, Yvon Marcoux.

«Enfin, on fait entrer la LPC dans le XXI^e siècle, a commenté en entrevue au Devoir Michel Arnold, directeur général d'Option consommateurs. Cette première phase de rajeunissement était très attendue puisqu'elle comble bien des vides législatifs découlant de la désuétude de la loi.»

La nouvelle mouture de la LPC proposée par Québec souhaite tenir compte des «changements dans les réalités du marché et dans les pratiques commerciales», a précisé le ministre. Dans les

grandes lignes, elle introduit désormais un «régime de protection particulier» pour les contrats signés entre les consommateurs et les entreprises de téléphonie ou de télédistribution.

Cette mesure touche également les transactions commerciales effectuées sur Internet, chose inexistante en 1978 lorsque cette loi a vu le jour. L'an dernier, les Québécois ont acheté pour 1,5 milliard de dollars de marchandises en ligne.

«Le projet de loi sonne la fin de la récréation pour plusieurs compagnies», a expliqué hier Thérèse Richer, présidente de l'Union des consommateurs, par voie de communiqué. Dans le cas de la téléphonie cellulaire, par exemple, le marché fonctionne actuellement dans un genre de no man's land réglementaire où les consommateurs font littéralement rire d'eux.»

L'organisme consommériste applaudit également à la mise au rancart, dans le projet de loi, des «clauses d'arbitrage obligatoires». Cette disposition est très pri-

sée par les entreprises œuvrant dans le domaine des communications. Elle prive toutefois le consommateur de son droit d'amener un litige devant les tribunaux ou encore d'intenter des recours collectifs.

Autre correction apportée, Québec élargit dans la LPC la liste des appareils domestiques dont la réparation est encadrée par la loi. Actuellement, poêle, réfrigérateur et télévision sont touchés. Les fours à micro-ondes, les ordinateurs et les appareils audio, entre autres, seront désormais inclus dans la nouvelle version de la loi.

La démarche de modernisation lancée hier doit se poursuivre dans les prochaines semaines avec «des travaux d'analyse» et d'autres consultations à propos des modifications proposées, explique le ministre. L'exercice devrait à terme, croit l'Union des consommateurs, mener à «d'autres réformes», toutes nécessaires dans «l'intérêt des consommateurs».

Le Devoir

Hôpital Honoré-Mercier

C. difficile: le directeur général est relevé de ses fonctions

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le directeur général du CSSS Richelieu-Yamaska, Denis Blanchard, a été temporairement relevé de ses fonctions hier, au lendemain de l'annonce par Québec d'une enquête publique du coroner pour expliquer la mort de 11 personnes infectées par la bactérie C. difficile à l'hôpital Honoré-Mercier ces derniers mois.

C'est M. Blanchard lui-même qui aurait demandé à quitter ses fonctions le temps que durera l'enquête, a indiqué hier en conférence de presse le président du conseil d'administration du CSSS, Gilles Viens. Par «souci de transparence et pour faciliter l'objectivité de toute cette enquête», le conseil a accepté unanimement la requête, a ajouté M. Viens.

Sur la sellette depuis la découverte de documents révélant que la direction de l'hôpital avait été prévenue du danger d'une écloserie de C. difficile, M. Blanchard a néanmoins reçu un vote de confiance du conseil d'administration du CSSS hier, malgré les événements récents qualifiés de «situation spéciale» et «d'accident de parcours» par Gilles Viens. Ce dernier a mentionné que M. Blanchard avait accompli du bon travail dans d'autres dossiers concernant la redistribution des soins dans la région.

Dans le dossier du C. difficile, M. Blanchard «a fait ce qu'il avait à faire quand il a eu les informations nécessaires», estime M. Viens. Il a aussi précisé qu'il n'y avait pas eu de coupes dans les budgets de nettoyage dernièrement.

La Direction de la santé publique de la Montérégie a pour sa part confirmé hier que 16 des 20 souches de la bactérie analysées étaient de type hypervirulent. C'est l'hypothèse initiale qu'avait retenue les autorités pour expliquer la résistance et la persistance dans l'environnement de la souche à Honoré-Mercier.

Par ailleurs, le Regroupement provincial des comités des usagers a tenu hier à «remettre les pendules à l'heure» pour dégonfler «la psychose qui semble s'être installée dans la population». «La situation est importante à Honoré-Mercier, indique le président du regroupement Jean-Marie Dumesnil. Mais ailleurs, on n'a pas de signe que les choses vont mal. Il faut rassurer les gens: la situation globale est meilleure aujourd'hui qu'il y a deux ans au Québec.»

Le Devoir

EN BREF

Débat réclamé

Calgary — Le Jour du souvenir doit être un moment privilégié pour célébrer le sacrifice des soldats canadiens qui sont morts en combattant pour la liberté, comme l'a fait sa fille avec passion en Afghanistan, affirme Tim Goddard. M. Goddard, dont la fille Nichola est la seule femme des Forces armées canadiennes à avoir péri dans les combats contre les talibans, croit cependant que l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan doit faire l'objet d'un débat impliquant tous les citoyens canadiens. «La dernière fois qu'un vote a été tenu là-dessus, c'est le jour de la mort de Nichola, et il n'a été gagné que par quatre voix», a dit M. Goddard. — PC

RCI viva

Le nouveau service Internet de Radio Canada International

Une fenêtre essentielle en huit langues sur le Canada pour les futurs et nouveaux immigrants, en webradio et en baladodiffusion.

www.RCInet.ca

LE MARCHÉ BOURSIER

Main market data table with columns for Tires, Volume, Haut, Bas, Ferm. Var. and multiple columns of stock symbols and prices.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capital-action; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot bise.

LES COTES TORONTO NEW YORK TSX 12410,23 +32,03 Dow Jones 12 103,30 -73,24 DOLLAR OR 1 \$ canadien à New York 88,53 \$ us +0,02 635,00 \$ us +18,60

LES DEVISES

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, etc.

COUP D'ŒIL



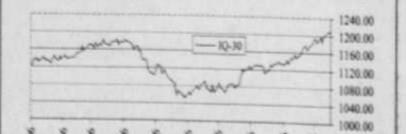
Table of market indices including Standard & Poors TSX, Canadian Smallcap, Canadian MidCap, 60 Index, etc.

Table of Canadian Venture indices including S&P CDNX, Le Marché Américain, 30 Industrielles, etc.

Table of top Canadian Venture stocks including NORTEL NETWORKS, BEMA GOLD CP, GOLDCORP INC, etc.

Gourou.tv advertisement with logo and text: 'L'analyse technique de la bourse Les signaux d'achat et de vente Tableaux et vidéos Tous les jours à Midi'.

INDICES QUÉBEC table with columns for date, Fermeture, Variation journalière, Variation journalière (%), and Variation depuis le 1er Janvier.



Centre d'analyse et de suivi de l'indice québécois advertisement with logo and text: 'Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IFÉC'.

ÉCONOMIE

Transat dénonce une taxation abusive

GÉRARD BÉRUBÉ

Transat A.T. joint sa voix à celle d'Air Canada pour dénoncer un environnement fiscal et tarifaire non concurrentiel au Canada. Au moment où Ottawa envisage un réaménagement de sa politique aérienne internationale en disant vouloir miser sur une plus grande libéralisation, le voyageur intégré accorde un appui conditionnel à une refonte du cadre économique et fiscal dans lequel les transporteurs canadiens évoluent.

Dans son mémoire déposé auprès du gouvernement canadien, Transat A.T. s'est dit favorable à plus de libéralisation. Le leader canadien de l'industrie des voyages vacances a toutefois appelé qu'une telle ouverture ne serait pas équitable sans une refonte majeure de l'environnement fiscal et tarifaire.

« Cette situation est la plus grande menace à la viabilité, à la compétitivité et au succès des compagnies aériennes canadiennes »

deux voulaient rappeler à ces grands monopoles que l'ensemble de l'industrie évoluait dans un environnement de coûts bas.

Transat a soutenu dans son mémoire que les compagnies aériennes canadiennes sont devenues les transporteurs aériens les plus efficaces en matière de niveau et de contrôle des coûts d'exploitation par siège-milles offerts. Mais lorsqu'on ajoute les frais et taxes qui, dans certains cas, ont augmenté de façon astronomique au cours de la dernière décennie, « le résultat a été désastreux pour les compagnies aériennes canadiennes ».

Transat dénonce le loyer annuel de 300 millions (de deux milliards depuis leur privatisation) versé par les aéroports au gouvernement canadien, et ce, pour l'utilisation d'infrastructures déjà entièrement payées.

Il revient, au passage, sur la privatisation du système de contrôle de la navigation aérienne en 1996 alors qu'aux États-Unis et dans la plupart des pays européens ce service demeure encore financé par des fonds publics. Sans oublier les taxes sur le carburant et les frais accrus en matière de sécurité aérienne. Au total, « le gouvernement prélève annuellement un montant net de plus de 500 millions en taxes, frais et charges. Il se rattrape qu'il cesse de voir notre industrie comme une vache à lait ».

Transat profite de l'occasion pour dénoncer la décision du gouvernement canadien d'éliminer le programme de remboursement de la TPS aux visiteurs. Une décision qui va à l'encontre de la politique retenue par nombre de pays de l'OCDE, y compris le Mexique. Une décision qui, dans les faits, vient ajouter une taxe de 6 % à une industrie de moins en moins concurrentielle, particulièrement en raison de la vigueur du dollar canadien.

Le président et chef de la direction de Transat a, en guise d'exemple, mentionné « l'énorme augmentation des frais d'aéroport depuis 10 ans. Alors qu'il en coûte environ 3500 \$ à un transporteur européen pour faire atterrir un Airbus A330 à sa plaque tournante de Paris-Charles de Gaulle, par exemple, Air Transat doit payer près de 11 000 \$ pour faire atterrir ses propres Airbus A330 à sa base de Toronto-Pearson ». En plaçant le tout dans un contexte d'une libéralisation accrue, « ces deux aéroports représentant la majorité des coûts d'aéroport des deux transporteurs, il devient clair que le transporteur européen profite alors d'un avantage substantiel qui lui permet de "subventionner" inéquitablement ses opérations en France et le Canada ».

En décembre dernier, tant Robert Milton, p.-d.g. d'ACE Aviation, que Giovanni Bisignani, directeur général de l'Association internationale du transport aérien (IATA), avaient dirigé quelques flèches en direction des aéroports coûteux, disant de celui de Toronto qu'il était l'un des plus chers, sinon le plus cher du monde. Tous

Le Devoir

Cinq recours autorisés contre des banques

ROLLANDE PARENT

La Cour supérieure du Québec a autorisé récemment cinq recours collectifs contre autant d'institutions financières pour diverses pratiques liées aux cartes de crédit. 16 institutions étaient visées, mais la cour en a décidé autrement.

Tous les dossiers ont trait à des manquements allégués à des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur.

Les institutions financières suivantes font l'objet des recours collectifs en question: Banque Amex du Canada (dans deux recours distincts), Banque de Montréal et Citibanque Canada (dans un même recours), Banque Canadian Tire et Banque Nationale du Canada.

Les plaintes des consommateurs ont trait aux frais de crédit imposés avant que ne soit écoulé le délai de grâce de 21 jours pour payer, à l'augmentation unilatérale de la limite de crédit, à l'imposition de frais de 20 \$ à la suite de chaque augmentation de la limite de crédit, à la facturation de frais d'avance de fonds de 4 \$ pour chaque transaction au Canada ou à l'étranger, à l'augmentation du taux de crédit sans préavis suffisant ainsi qu'à l'imposition de frais de commission dans le taux de conversion des transactions effectuées en devises étrangères.

L'exercice du recours collectif contre la Banque de Montréal est autorisé pour toutes les personnes qui ont une carte de crédit de cette banque au Québec et qui ont obtenu à compter du 9 janvier 2001, sans l'avoir demandé, une augmentation de leur limite de crédit. Le recours est également autorisé à l'égard de la Banque de Montréal et de la Citibanque pour toutes les personnes qui depuis janvier 2001

ont payé des frais à la suite du dépassement de leur limite de crédit.

À l'égard de la Banque Amex du Canada, un premier recours collectif est autorisé pour les personnes à qui ont été imposés, avant décembre 2003, des frais de commission dans le taux de conversion des transactions effectuées en devises étrangères et cela sans que l'imposition de ces frais aient été divulguée. Il y a un deuxième recours collectif au nom de tous les détenteurs de carte de crédit qui ont dû payer des frais depuis le 18 juillet 2000 sans se voir accorder le délai de grâce d'au moins 21 jours pour s'acquitter de leurs obligations mensuelles, comme le prévoit la loi.

Pour ce qui est de la Banque Canadian Tire, le recours est autorisé pour toutes les personnes détentrices d'une carte de crédit de cette institution et qui, depuis le 1^{er} octobre 2001, ont payé des frais d'avance de fonds pour des transactions au Canada et à l'étranger.

Dans le cas de la Banque Nationale, le recours est autorisé pour toutes les personnes détentrices d'une carte de crédit de cette institution à qui on a consenti une augmentation de la limite autorisée et qui ont dû payer des frais, à compter du 27 juillet 2000, en raison du dépassement de cette limite. Le recours réclame le remboursement des frais et l'imposition de dommages de 150 \$ par personne lésée.

Au départ, 11 autres institutions financières étaient visées par les demandes d'autorisation des recours collectifs. Le juge Clément Gascon a refusé de les inclure. « Les requérants se sont contentés d'alléguations pour le moins générales et nettement insatisfaisantes ».

Presse canadienne

Flaherty présentera sa mise à jour économique dans deux semaines

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, dévoilera son diagnostic de la santé financière du pays le 23 novembre prochain, un exercice qu'il comblera à la présentation d'un plan économique pour la prospérité qui donnera des indices sur les avenues que compte retenir le gouvernement conservateur dans les mois à venir.

Devant le comité parlementaire ou les journalistes, hier, le ministre s'est bien gardé de vendre la mèche, mais il ne serait pas surprenant que l'exercice soit l'occasion pour le gouvernement d'annoncer que des réductions d'impôts supplémentaires sont dans les cartons.

La mise à jour économique et le plan qui seront présentés le 23 ne comporteront pas de mesures concrètes, a souligné le ministre Flaherty, répétant qu'il ne s'agissait pas d'un mini-budget. Mais, au terme de l'exercice, on saura exactement ce qu'il faut faire pour assurer la prospérité et la productivité sans connaître spécifiquement les mesures qui seront adoptées, a expliqué le ministre.

« Il s'agit plus de constater où nous nous situons, où nous croyons que les Canadiens doivent se rendre pour protéger notre niveau de vie et conserver notre grande qualité de vie, et voir quelles sont les mesures qui doivent être prises pour atteindre cet objectif », a fait valoir M. Flaherty.

Dès le début de son témoignage devant le comité parlementaire, le ministre a répété que le gouverne-



CHRIS WATTE/REUTERS

Il ne serait pas surprenant que la mise à jour économique du ministre Flaherty soit l'occasion pour Ottawa d'annoncer que des réductions d'impôts supplémentaires sont dans les cartons.

ment conservateur estime que les Canadiens paient encore beaucoup trop de taxes et d'impôts.

« Les Canadiens paient trop de taxes et le fardeau fiscal des individus, des familles et des entreprises est encore trop imposant et doit être réduit », a affirmé le ministre, qui croit que des réductions d'impôt peuvent stimuler l'économie.

Ce n'est pas la première fois que M. Flaherty tient de tels propos. Il se fait même un devoir de mentionner la volonté des conservateurs de réduire les impôts presque chaque fois qu'il prend la parole en public.

Outre le fardeau fiscal, on s'attend à ce que le ministre profite de la présentation de son plan économique pour aborder la question

des transferts aux provinces pour l'éducation postsecondaire.

« La prospérité future de notre pays repose beaucoup sur le niveau d'éducation des Canadiens », a argué le ministre en point de presse.

Pour Ottawa, ces transferts en éducation font également partie de l'équation qui pourrait mener au réajustement du déséquilibre fiscal.

Interrogé par le député bloquiste Pierre Paquette sur les façons dont il pourrait s'y prendre pour régler le déséquilibre fiscal, M. Flaherty a cité trois secteurs: l'enfance de 2004 sur la santé, les transferts pour l'éducation postsecondaire et les programmes d'infrastructures.

Mais il ne s'agit pas d'une « liste

exclusive », a précisé le ministre, qui se dit ouvert à d'autres avenues.

Il espère d'ailleurs pouvoir en discuter de nouveau avec ses homologues provinciaux lors d'une rencontre, en décembre.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, espère pour sa part que l'énoncé économique fera une place au déséquilibre fiscal. « J'espère qu'il y aura des perspectives dans son énoncé économique, des engagements qui sont pris », a noté M. Duceppe.

Le gouvernement conservateur prévoit toujours régler le déséquilibre fiscal dans son prochain budget. La mise à jour économique de M. Flaherty devrait aussi donner une bonne idée de la taille du surplus fédéral.

Il y a un peu plus de deux semaines, le ministre des Finances faisait état d'un surplus de 6,7 milliards entre avril et août, un montant qui dépasse de deux milliards le surplus enregistré pour la même période l'an dernier.

C'est aussi un montant supérieur à ce que M. Flaherty avait estimé dans son budget de mai dernier, lui qui prévoyait alors que son excédent budgétaire annuel allait atteindre les 3,6 milliards pour l'année 2006-07. Le ministre a depuis mis en garde de ne pas s'emballer devant ces chiffres, qui ne reflètent pas le léger ralentissement économique dans certains secteurs et les baisses de revenus occasionnées par la diminution de la TPS.

Presse canadienne

L'excédent commercial canadien chute à 4 milliards

L'excédent commercial global du Canada s'est réduit pour se chiffrer à quatre milliards au mois de septembre, comparativement aux 4,2 milliards enregistrés en août.

Selon les données de Statistique Canada publiées hier, les entreprises canadiennes ont exporté pour 37,9 milliards de marchandises en septembre, en baisse de 2 % par rapport à août. Les importations ont reculé de 1,6 % pour s'établir à 33,9 milliards.

Le recul des exportations, attribuable à la chute des prix des produits énergétiques, est le premier en cinq mois. De leur côté, les importations ont régressé pour un deuxième mois consécutif, principalement en raison d'un ralentissement des importations dans le secteur de l'automobile.

La baisse globale du mois de septembre est en outre due à une chute de 4 % des exportations vers les États-Unis. Les exportations canadiennes vers ce pays ont reculé pour se fixer à 29,2 milliards. Les importations en provenance des États-Unis ont pour leur part fléchi de 1,9 % pour s'établir à 21,9 milliards.

Les exportations canadiennes vers le reste du monde ont crû de 5,2 %, atteignant un sommet de 8,7 milliards, alors que les importations en provenance des pays autres que les États-Unis ont fléchi de 1,1 % pour s'établir à 12 milliards.

États-Unis

Aux États-Unis, le déficit commercial s'est réduit à 64,3 milliards en septembre, soulagé par la dégrise des prix du pétrole, après le record de 69 milliards atteint en août, à indiquer hier le département du Commerce. En septembre, les importations ont baissé de 2,1 % à 187,5 milliards et les exportations augmenté de 0,5 % à 123,2 milliards.

La réduction du déficit s'explique essentiellement par la chute des cours du pétrole. La balance pétrolière a ainsi réduit son déficit à 22,7 milliards, alors que le prix moyen à l'importation du baril refluait pour la première fois après cinq mois de hausse successive (62,52 \$US).

Mais en dépit de cette amélioration ponctuelle, le rapport souligne la dépendance structurelle des États-Unis vis-à-vis des importations chinoises. Le déficit vis-à-vis de la Chine s'est creusé de 4,6 % à 23 milliards, un niveau record, les Américains important comme jamais des biens de consommation à bas prix. Au total la Chine a représenté à elle seule plus du tiers du déficit américain en septembre.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le déficit commercial atteint 586,2 milliards, contre 522 milliards sur la même période de 2005. Les États-Unis devraient donc dépasser le record de 717 milliards atteint l'an dernier.

Presse canadienne et Agence France-Presse

328 millions d'excédents pour Desjardins

Le Mouvement des caisses Desjardins a enregistré au cours de son troisième trimestre des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 328 millions, en hausse de 22 millions par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière.

Les revenus de la coopérative financière sont pratiquement restés inchangés à 2,31 milliards, notamment à cause de la faiblesse des taux d'intérêt qui a limité la croissance des produits du secteur des services aux particuliers et aux entreprises.

Le développement des activités de cartes de crédit a néanmoins aidé cette division — la plus importante du mouvement — à hausser son excédent avant ristourne de 19 millions par rapport au troisième trimestre de 2005.

La filiale d'assurance de personnes Desjardins Sécurité financière a vu son bénéfice croître de 5,4 % pour atteindre 39 millions. Celui de Valeurs mobilières Desjardins a pour sa part bondi, passant de quatre millions, pour la période terminée le 30 septembre 2005, à 14 millions pour le même intervalle cette année.

Seule la division d'assurances générales a connu un mauvais trimestre. Son profit net a en effet baissé de neuf millions pour s'établir à 28 millions à cause d'une baisse de rendement sur ses placements.

« Les mesures prises dans le but

d'améliorer la productivité du Mouvement Desjardins et d'assurer le développement rentable de ses affaires ont eu une incidence positive sur les résultats du troisième trimestre et nous en sommes bien sûr satisfaits », a souligné le p.-d.g. Alban D'Amours.

La provision pour ristournes aux membres, comptabilisée au troisième trimestre, est de 147 millions, contre 113 millions au même trimestre l'année dernière.

Le rendement des capitaux propres de Desjardins, soit les excédents avant ristournes aux membres sur les capitaux propres moyens, s'est pour sa part établi à 15,8 % comparativement à 15,9 % pour la même période en 2005. Ce ratio constitue un bon indicateur de la rentabilité des institutions financières.

Depuis le début de l'exercice 2006, Desjardins a enregistré un excédent avant ristournes aux membres de 704 millions, comparativement à 835 millions en 2005.

D'après la direction, la baisse de rentabilité est attribuable, en grande partie, au secteur particuliers et entreprises, qui a vu sa marge bénéficiaire nette et ses revenus de placement diminuer.

Cette division avait profité, en 2005, de gains non récurrents. Elle a dû composer cette année avec une augmentation de ses frais d'exploitation liés aux régimes d'avantages sociaux futurs.

Presse canadienne

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT ?

NE SIGNEZ RIEN AVANT DE CONSULTER

Vous pourriez regagner votre respect, votre dignité, une indemnité pour la perte de salaire et avantages, une indemnité additionnelle pour la perte de votre emploi.

Offrez-vous une consultation. Ça vaut mieux.

JEAN-GUY MICHAUD, CRIA

L'expertise par l'expérience, depuis 1964

Montréal (514) 940-6477 Québec (418) 657-2628
Site web : <http://www.jeanguymichaudcria.ca>

A TINY TWIST TO ENGLISH
Cycle 1
NOUVEAUTE
Activity Book 1 (112 p) - 12 \$
LIDEC Inc.
514-843-5991

**Pamela GUNNING
Rachel LALONDE
Wynanne WATTS**

A TINY TWIST TO ENGLISH
Anglais langue seconde
1^{er} cycle du primaire
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LETTRE CHIFFRÉE Tirages des résultats du: 2006-11-08

649	03	04	20	34	compt.	435	04	27	37	17
	38	42	48				39	43	49	

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS		
6/6	4	9 916 782,00 \$	6/6	1	1 000 000,00 \$
5/6+	7	156 107,30 \$	5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	380	2 406,00 \$	5/6	24	500,00 \$
4/6	22 215	77,90 \$	4/6	1 450	50,00 \$
3/6	434 726	10,00 \$	3/6	26 028	5,00 \$
2/6+	309 966	5,00 \$	Ventes totales		827 646,00 \$

Ventes totales: 53 500 118 \$
Prochain gros lot (approx.): 4 000 000 \$

Extra 5779010*
500 000 \$
*distributable dans les deux sexes

SUPER 7 GROS LOT CE SOIR 12 000 000 \$
En cas de départé entre cette date et la date officielle de Loto/Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

Être vue

Le tollé suscité par les fenêtres givrées du YMCA du Parc à Montréal n'a rien à voir avec les subtilités de l'accommodement raisonnable. Ce qui est attaqué, c'est la caractéristique par excellence des sociétés occidentalisées: l'égalité entre les hommes et les femmes, qui comprend le droit de celles-ci d'être vues dans l'espace public, avec leur corps qui bouge sans entraves. Aucune discussion à ce sujet ne peut être tolérée.

Une jeune Ontarienne, Gwen Jacob, s'était fait arrêter à l'été 1991, parce qu'elle se promenait seins nus dans la rue au nom de l'égalité. Quand il fait chaud, les hommes retirent bien leur chandail, pourquoi pas les femmes? L'affaire — évidemment! — avait emballé la presse, fait des émules, notamment au Québec, et s'était retrouvée devant les tribunaux. Cinq ans plus tard, l'Ontario reconnaissait aux femmes le droit de laisser tomber le haut si cela leur chante.

Se rend-on compte à quel point, à la lumière de cette anecdote judiciaire, le prosélytisme religieux a gagné du terrain en 15 ans? Aujourd'hui, de quoi discute-t-on? Du droit pour des femmes de faire retirer les fenêtres givrées d'une salle d'exercices, installées là parce qu'un groupe religieux ne tolère pas la vue d'un bras nu ou d'une cuisse moulée dans un collant. Pire encore: il se trouve des gens, notamment la direction du YMCA en cause dans cette affaire, qui s'étonnent des remous que cette histoire provoque!

Heureusement, au milieu des arguties en tout genre, Renée Lavaillante, l'usagère du Y qui a lancé la pétition contre ces fenêtres, a parfaitement compris le dangereux mécanisme à l'œuvre: «On nous lance le message qu'on représente la tentation et qu'il faut donc nous cacher.» Et de cela, il faut le dire bien haut, il n'est pas question.

On n'empêche pas les femmes de faire de l'exercice, rétorque la communauté juive hassidique, qui a payé l'installation des fenêtres. Là n'est pas le débat. Même dans les sociétés qui cloîtent les femmes, celles-ci portent maquillage, lingerie fine, minijupes, et font souvent ce qui leur plaît (même du yoga!) entre elles et dans l'intimité. Mais cet univers n'a, littéralement, aucun droit de cité. Avoir le droit d'exister publiquement, devenir des citoyennes de corps et d'esprit, par la voie du travail, de la politique, des loisirs, a été une grande victoire pour les femmes. Tirer un rideau là-dessus, c'est un épouvantable retour en arrière.

À la direction du YMCA, on explique que la demande hassidique coïncidait avec le malaise de certains abonnés qui n'aiment pas être vus lorsqu'ils s'entraînent. L'argument est spécieux et est venu après coup: le Y n'aurait pas agi sans les pressions de cette communauté juive intégriste (qui sait très bien imposer ses vues, comme plusieurs résidents des quartiers Outremont et Mile End, où elle est concentrée, peuvent en témoigner) et sans sa contribution financière.

Et quand on voit les lieux, lorsqu'on constate que pour voir un bout de bras tendu ou une jambe qui lève, un passant dans la rue le (!) où donnent les fenêtres doit se tordre le cou (la salle d'exercices étant à l'étage), il est évident que pas un abonné n'aurait spontanément songé à se plaindre. D'autant qu'un nombre de centres d'exercices au Québec où les fenêtres, souvent très grandes, donnent sur des rues passantes, la gêne à l'entraînement ne fait franchement pas partie de nos mœurs!

Ne faisons donc pas dévier le débat: c'est bien le corps des femmes qui est condamné et, à travers lui, l'éveil à la sexualité de jeunes adolescents. Ce scénario torde, le Québec l'a déjà vécu. Il est temps d'imposer des fins de non-recevoir à tous ceux qui voudraient le rejouer.

jboileau@ledevoir.ca

La mue du croyant

De la panoplie de chiffres que produit tout scrutin aux États-Unis, un score tracasse tout particulièrement les républicains: 4 sur 10. Mais encore? Quatre électeurs sur dix ont voté contre Bush. Qu'une proportion aussi imposante de personnes au royaume du catéchisme positiviste ait fait de la négation le moteur de son vote inquiète d'ores et déjà pour la présidentielle de 2008.

En effet, lorsqu'on s'attarde aux raisons qui ont poussé autant de gens à écarter les candidats républicains, on se rend compte que, l'Irak excepté, les facteurs ayant contribué à la victoire des démocrates ont trait à des valeurs morales. À ces valeurs brandies et défendues par ces religieux. À ces valeurs que les intégristes, dans la version évidemment protestante et catholique, avaient transformées en un fonds de commerce qui a fait la fortune de Bush lors des deux présidentielles et des législatives précédentes.

Mardi, un glissement s'est produit qui a profité aux démocrates. En vrac, ces raisons s'appellent Terri Schiavo, mariage homosexuel et baisses d'impôt, pour parler des plus importantes. On se rappellera que sous l'impulsion des religieux, le gouvernement fédéral avait fait preuve d'intransigeance à l'endroit de Schiavo, cette personne si malade qu'elle était branchée de partout.

En ce qui concerne le mariage homosexuel, un sondage sur la question, mené auprès des seuls évangélistes, a mis en lumière un changement d'attitude qui a beaucoup surpris. Alors qu'on s'attendait à ce qu'au moins 60 à 70 % de ces évangélistes s'affirment favorables à l'interdiction du mariage entre personnes de même sexe, voilà qu'on s'est rendu compte que la différence entre les pour et les contre était beaucoup plus mince qu'on le prévoyait.

Et pour ce qui est des baisses d'impôt, tout un chacun convient qu'elles ont résulté en un accroissement prononcé des écarts entre les riches et les pauvres, ce qui est contraire, soulignent toujours ces évangélistes, à l'enseignement de Jésus. Toujours est-il que ce cocktail fait de Schiavo, de mariage homosexuel et de privilèges fiscaux a favorisé, comme le souligne d'ailleurs l'hebdomadaire *Newsweek* dans sa présente édition, l'émergence de *preachers* qui ne partagent pas du tout les idées ultraconservatrices, en fait obscurantistes, des fous de Dieu à cravate, soit les Jerry Falwell, Pat Robertson, Billy Graham et consorts.

Cette mue de nombreux évangélistes n'a évidemment pas échappé aux démocrates, qui sont allés brouter sur les terres jusqu'alors acquises aux républicains en présentant des candidats taillés sur mesure. On pense notamment à Harold Ford Junior, croyant fervent qui, lorsqu'il était membre démocrate de la Chambre des représentants, a voté pour la guerre en Irak, pour l'augmentation des budgets militaires, contre le mariage homosexuel, etc. Bref, s'il s'était présenté sous la bannière républicaine, on n'y aurait vu que du feu. Conclusion? Dans bien des cas, la différence entre le candidat républicain et le candidat démocrate avait l'épaisseur du papier à cigarettes.



Josée Boileau



LETTRES

Vive déception

Nous avons pris connaissance de la décision de l'administration du YMCA du Parc de givrer les fenêtres de la salle d'entraînement et souhaitons signifier notre profond désaccord. Cet organisme a semble-t-il choisi d'accéder à la demande de membres d'une communauté religieuse choqués d'entrevoir des hommes et des femmes lors de leur entraînement physique.

Voici les raisons qui fondent notre vive déception. Premièrement, le Y se veut un lieu inclusif. Or il va de soi que cette décision ne relève manifestement pas d'une attitude respectueuse des différences culturelles mais bien de l'acceptation tacite d'un cloisonnement culturel, cloisonnement qui, en l'espèce, n'est pas que symbolique: il est physique! En ce sens, elle participe d'un ségrégationnisme que nous honnisons tous.

Deuxièmement, cette décision nous apparaît injuste. En effet, ayant fréquenté la salle de musculation pendant plusieurs années, il nous semble évident que le fait de givrer les vitres prive les membres du YMCA d'une vue agréable sur les rues du Parc et Saint-Viateur. De quel droit des revendications aussi peu légitimes devraient-elles primer sur les droits normaux de l'ensemble des membres du YMCA?

Troisièmement, la décision nous apparaît ridicule du fait évident que les fenêtres, étant situées au quatrième étage de l'édifice, n'imposent à personne d'y regarder, bien au contraire! Faudrait-il givrer les fenêtres qui surplombent la piscine, à l'intérieur du centre?

Nous avons longtemps été membres du YMCA du Parc et éprouvons un certain attachement à cette institution. Notre déception en est donc d'autant plus forte. En conséquence, nous

demandons à l'administration du YMCA du Parc de bien vouloir réexaminer sa décision à la lumière de l'avis des membres.

Philippe Dumaine
et Melissa Jean-Brousseau
Le 7 novembre 2006

Une troisième voie

La lecture de l'entrevue avec Jocelyn Létourneau (*Le Devoir*, lundi 6 novembre) m'a permis de me rendre compte, une nouvelle fois, de l'étroitesse du débat en ce qui concerne le sentiment nationaliste des Québécois. On peut être souverainiste ou fédéraliste, rien d'autre. Aucune nuance n'est acceptée dans ce débat. Lorsqu'on dit souhaiter que le Québec occupe librement ses champs de compétence à l'intérieur du Canada, on se moque en rappelant la boutade d'Yvon Deschamps. Mais en y pensant bien, «un Québec fort dans un Canada uni» n'est pas vraiment une boutade. C'est une troisième option tout à fait légitime, bien qu'elle n'ait pas droit de cité. Mario Dumont en a payé le prix il y a quelques années en se déclarant autonomiste. Fédéralistes, souverainistes et journalistes lui avaient alors tiré dessus en l'accusant de cacher son jeu. Ceux qui défendent cette idée sont des ambivalents aux yeux de M. Létourneau, ils sont des mous pour les souverainistes et des indécis pour les sondeurs.

Pourtant, la nuance semble être la seule chose qui rallie les Québécois, et M. Létourneau le démontre bien. Ce qui est apprécié ici, c'est un Parti libéral du Québec qui défend farouchement les intérêts du Québec ou un PQ qui met en veilleuse la souveraineté afin de se concentrer sur la gestion de la province. Cela ne dé-

montre pas l'ambivalence des Québécois. Cela démontre plutôt qu'en marge du débat polarisé entre souverainistes et fédéralistes, il y a une troisième voie nuancée qui fait son chemin à travers élections et référendums, ramenant constamment à l'ordre les partis qui campent trop sur leurs positions.

Guillaume Couture
Montréal, le 7 novembre 2006

Détruire le Québec

Après lecture de l'article d'Antoine Robitaille de mardi sur Québec solidaire, j'en déduis que François David ne travaille pas à la souveraineté du Québec. Elle travaille plutôt à diviser le vote, à nous empêcher d'obtenir la majorité nécessaire et à favoriser le Parti libéral.

Je ne dis pas que François David n'a pas de bonnes idées. Mais est-elle consciente de son jeu? Et le Parti vert en rajoute. Quel beau cadeau pour les fédéralistes: diviser pour mieux régner, d'autant plus que nous nous divisons nous-mêmes. Quelle insidieuse solution pour tuer la souveraineté dans l'œuf! [...]

Françoise David a un grand rôle à jouer dans la société québécoise. Mais pourquoi n'irait-elle pas œuvrer au sein du Parti québécois en forçant la main de ce parti avec plusieurs de ses propositions réalisables? Avec son équipe, M. David pourrait aussi inciter le Parti québécois à se trouver un chef plus dynamique, plus mobilisé, plus environnementaliste, plus vert, plus volontaire pour défendre le français, plus souverainiste (non en paroles mais en gestes concrets), etc.

Luc Perrier
Montréal, le 7 novembre 2006

LIBRE OPINION

Fiducies de revenu: le lien de confiance est brisé

GEORGE KESTEVEN

Président de l'Association canadienne des fonds de revenu

La décision du gouvernement fédéral d'imposer les fiducies de revenu a plongé les marchés financiers canadiens dans un énorme tumulte tout en mettant en péril les épargnes de millions de Canadiens de tout âge. La décision du ministre des Finances, Jim Flaherty, a déjà eu un impact dévastateur sur l'économie canadienne. Malheureusement, tout indique que dans un avenir prévisible, cette chute spectaculaire devrait se poursuivre.

En fait, la décision du gouvernement fédéral d'imposer les fiducies de revenu a déjà provoqué la plus forte baisse subie par la Bourse de Toronto au cours des deux dernières années: 30 milliards de capital anéantis en deux jours. Les principales victimes de cette situation sont des citoyens canadiens ordinaires, jeunes et vieux, qui ont vu leur épargne être réduite de manière irréversible. Un grand nombre d'individus ont vu disparaître plus de 100 000 \$ de leurs économies en une seule journée. Compte tenu des sommes perdues, plusieurs retraités estiment qu'ils seront sans doute obligés de retourner au travail pour récupérer leurs pertes.

Le gouvernement fédéral et le ministre Flaherty ont pris cette décision contre les fiducies de revenu sans consulter l'industrie au préalable. En fait, la décision d'imposer les fiducies viole la promesse explicite des conservateurs de ne pas décréter un tel impôt. Au contraire, le gouvernement disait alors vouloir faciliter la tâche au secteur des entreprises.

Le ministre Flaherty et le gouvernement conservateur avaient d'autres options qui auraient pu permettre d'atteindre une neutralité fiscale et d'éviter la débâcle des marchés financiers. À titre d'exemple, le gouvernement aurait pu accroître les retenues d'impôt à la source sur les fiducies de revenu et intro-

duire cette hausse graduellement sur une décennie, comme l'a d'ailleurs fait le gouvernement américain.

Cette croisade contre les fiducies de revenu va porter atteinte aux épargnes des Canadiens, réduire la capacité des PME d'obtenir du capital et nuire à l'investissement étranger au Canada.

Le ministre des Finances affirme avoir agi dans le but d'éviter une perte de 500 millions en impôts sur les entreprises. En réalité, cette décision va plutôt faire en sorte que 25 milliards de dollars en avoirs financiers s'envolent en fumée. Comme l'explique Gordon Tait, analyste chez BMO Marché des capitaux: «Un coup de massue de 25 milliards dans le seul but de régler un problème de 500 millions ne semble pas être une solution très équitale.»

Surplus sous-estimés

En outre, le gouvernement fédéral persiste entre-temps à grossièrement sous-estimer ses surplus budgétaires. Au cours des cinq premiers mois de l'année fiscale en cours, Ottawa a réalisé un surplus de l'ordre de 6,7 milliards, presque le double des 3,6 milliards prévus pour la totalité de l'année 2006-07. Comment Ottawa peut-il légitimement prétendre avoir besoin de plus de revenus des entreprises alors que ses surplus budgétaires continuent de surpasser ses prévisions?

M. Flaherty a aussi mentionné être préoccupé par le fait que la structure des fiducies empêche le réinvestissement et nuit à la productivité. Pourtant, la majorité des fiducies de revenu sont des PME qui profitent de cette structure pour amasser le capital nécessaire afin de réinvestir, d'assurer leur croissance et, enfin, de demeurer canadiennes. Comme la nouvelle mesure fiscale rendra l'accès au marché des capitaux beaucoup plus difficile pour ces PME, plusieurs d'entre elles pourraient éventuellement finir comme filiales d'entreprises étrangères.

Ironiquement, le nouvel impôt facilitera la tâche aux compagnies étrangères lorsqu'elles

auront à se mesurer aux fiducies canadiennes dans la course pour l'acquisition d'actifs canadiens, notamment dans le secteur des ressources naturelles.

L'impôt du ministre Flaherty est d'ailleurs à contre-courant des résultats d'une recherche menée par la Banque du Canada et datée de juin 2006, qui révélait que «des données disponibles suggèrent que les fiducies de revenu peuvent accroître l'offre des marchés financiers.»

Les Canadiens continueront de subir les conséquences de l'impôt en question. À l'heure actuelle, les deux tiers des unités fiduciaires sont conservées dans des comptes non enregistrés, ce qui signifie que ces investisseurs utilisent les distributions versées par les fiducies pour payer leurs dépenses quotidiennes. Plusieurs de ces investisseurs ne peuvent maintenant plus compter sur les versements effectués par les fiducies de revenu afin de les aider à payer leurs dépenses, ce qui a pour effet de réduire leur qualité de vie.

Compte tenu du nombre croissant de Canadiens approchant de l'âge de la retraite, la question de l'épargne-retraite devra être réévaluée avant longtemps. En 2025, sept millions de Canadiens, soit près du quart de la population, devraient avoir atteint les 65 ans et plus. Quelle solution de rechange avons-nous à proposer à ces personnes qui ont cru que les fiducies de revenu constituaient un véhicule d'investissement fiable pour les aider à financer leur retraite?

En jetant un œil sur les dommages causés aux marchés financiers canadiens et à ses investisseurs, il est clair que le ministre Flaherty a pris une décision extrêmement coûteuse pour les fiducies de revenu en s'appuyant sur un niveau d'information très insuffisant. D'autres options que l'adoption de cet impôt punitif existaient pourtant. Le ministre des Finances et son gouvernement ont plutôt choisi d'ignorer ces options, et les Canadiens en paient maintenant le prix.

IDÉES

La victoire des démocrates, mauvais présage pour 2008?

FRÉDÉRIK GAGNON

Chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand à l'Université du Québec à Montréal et auteur de l'ouvrage Le Congrès des États-Unis (PUQ, 2006)

Les élections américaines de mardi ont confirmé les craintes de George W. Bush. Les démocrates ont repris le contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat. Ces élections passeront à l'histoire à plusieurs titres: le règne sans partage des républicains au Congrès est terminé, Nancy Pelosi sera la première femme à présider la Chambre des représentants et le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a quitté son poste au lendemain du scrutin.

On retiendra deux mots pour comprendre ce qui s'est produit mardi: «Bush» et «Irak». En effet, même si les démocrates ont mené une campagne exemplaire, ces élections étaient avant tout un référendum sur le président, les républicains au Congrès et la guerre.

A ce titre, Pelosi et ses collègues finiront peut-être par regretter leur victoire. Ils ont promis des changements aux Américains mais ne savent pas comment améliorer la politique en Irak. De plus, leur capacité d'action au Congrès sera limitée par les divisions au sein du parti et les querelles récurrentes avec les républicains. Ces réalités pourraient réduire les chances des démocrates de remporter la Maison-Blanche en 2008.

La guerre en Irak

Le premier défi des démocrates consistera à trouver une solution de rechange claire et constructive à la politique en Irak. Le soir des élections, Nancy Pelosi a affirmé que les États-Unis ne «peuvent pas continuer sur ce chemin catastrophique». Le chef du Parti démocrate, Howard Dean, a ajouté qu'il «faut trouver un moyen de se sortir d'Irak». Mais les démocrates ne semblent toujours pas savoir de quelle manière. Ils projettent l'image d'un parti qui tergiverse.

Il est vrai que de moins en moins de démocrates affirment, à l'instar du représentant de la Pennsylvanie John Murtha, qu'il faut retirer immédiatement les troupes, car plusieurs pensent qu'un retrait précipité ne ferait que confirmer la situation de guerre civile et ajouterait à l'instabilité de la région. Toutefois, il existe encore de grandes divergences entre les membres influents du Parti démocrate. John Kerry propose un calendrier de retrait graduel des troupes, le sénateur du Delaware Joe Biden suggère de diviser le pouvoir entre les chiïtes, les sunnites et les Kurdes tandis que Hillary Clinton, de son côté, s'est jusqu'à présent contentée de demander la démission de Donald Rumsfeld.

Les démocrates n'ont pas été en mesure de profiter de la campagne de 2006 pour affiner leur position à propos de l'Irak. Leur stratégie électorale a consisté à critiquer Bush sans proposer de plan précis en échange. Cela leur a servi parce que la majorité des électeurs modérés (qui représentaient 61 % de l'électorat en 2006) et des indépendants (26 % de l'électorat total) étaient fortement mécontents de la guerre, ce qui a notamment permis à des candidats comme Jim Webb et Claire McCaskill de remporter des sièges cruciaux au Sénat.

Au cours des prochains mois, toutefois, les démocrates devront faire preuve de plus de leadership. Ils partagent désormais avec Bush la responsabilité du dossier, et les gagnants de 2008 seront selon toute vraisemblance ceux qui seront crédités d'avoir trouvé la meilleure piste pour résoudre le problème irakien.

À ce titre, les démocrates ont perdu une première bataille aux mains des républicains mercredi. En annonçant le départ de Donald Rumsfeld, Bush coupe l'herbe sous le pied à ses adversaires, qui ne pourront plus l'accuser de ne pas entendre raison à propos de la guerre.

En outre, le nouveau secrétaire à la Défense, Bob Gates, a été membre de la commission indépendante d'études sur l'Irak, présidée par l'ancien secrétaire d'État James Baker et par le démocrate Lee Hamilton. Cette commission publiera sous peu un rapport très attendu qui servira aux deux partis à améliorer la politique en Irak. Il sera toutefois beaucoup plus facile pour Bush que pour les démocrates de se voir accorder le crédit des solutions proposées par la commission maintenant que Gates fait partie de l'équipe à la Maison-Blanche.

Des blocages politiques à prévoir

Les démocrates auront également beaucoup de



En montrant la porte à Donald Rumsfeld, Bush coupe l'herbe sous le pied de ses adversaires.

difficulté à gouverner au Congrès. En effet, les divisions entre les libéraux et les modérés au sein du parti feront vite surface.

D'une part, les libéraux, qu'on retrouvera notamment aux présidences de plusieurs commissions permanentes de la Chambre des représentants, seront tentés de satisfaire les partisans les plus à gauche du parti en s'opposant aux projets de Bush et en organisant des audiences et des enquêtes sur des questions comme la torture à Guantánamo et le programme autorisant les agences de renseignement à faire de l'écoute électronique sans mandat de justice.

Les modérés, qui œuvreront surtout au Sénat, éviteront pour leur part les positions trop extrémistes et tenteront de coopérer avec Bush pour conserver l'appui des indépendants et des modérés en 2008. Dans son discours après les élections de mardi, Hillary Clinton a notamment mentionné que le centre était en excellente santé au pays. Elle veillera donc, comme plusieurs collègues du Sénat, à se distancer des libéraux de la Chambre, ce qui pourrait créer des frictions entre les démocrates et enrayer la coopération entre les deux ailes du parti.

Bush et les minorités républicaines au Congrès disposeront également de plusieurs outils pour contrecarrer les plans des démocrates. Le président a annoncé, dans son discours suivant les élections de mardi, qu'il entendait coopérer avec les leaders démocrates. Mais rien ne l'empêchera d'utiliser son droit de veto pour bloquer les projets de loi qui iront à l'encontre de ses positions.

De plus, au Sénat, une règle cruciale stipule que le temps des débats en assemblée plénière est d'une durée illimitée et qu'il est obligatoire d'obtenir l'accord de 60 sénateurs sur 100 pour clore ces mêmes débats. Le problème pour les démocrates est qu'ils

compteront seulement 51 membres contre 49 sénateurs républicains. Ceux-ci pourront donc faire front commun et refuser de terminer les discussions et de passer au vote sur les projets chers aux démocrates. Il sera ainsi difficile pour Pelosi de tenir les promesses faites pendant la campagne, comme la hausse du salaire minimum, la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 ou encore l'adoption d'une loi visant à étendre la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

En 2008, les républicains pourront alors marteler l'idée que le nouveau Congrès n'a pas été plus efficace que le Congrès républicain et que les démocrates ne méritent pas d'être réélus.

Ne pas répéter l'erreur de Newt Gingrich

Les démocrates se retrouveront donc dans une position très délicate au cours des deux prochaines années. Ils viennent de répéter l'exploit des républicains de 1994, c'est-à-dire soutenir au parti du président les deux chambres du Congrès lors d'élections de mi-mandat. Ils devraient toutefois éviter de tomber dans le même piège que ceux-ci, qui, menés par Newt Gingrich, s'étaient évertués à contrecarrer les plans de Clinton et avaient tenté de le destituer. Les Américains n'avaient pas apprécié ce manque de retenue et les républicains en avaient payé le prix lors des élections de 1998.

En 2006, alors que le nombre d'électeurs modérés et indépendants est en hausse, la meilleure stratégie de l'équipe de Nancy Pelosi consiste sans doute à faire preuve de prudence et à valoriser les positions centristes. Car les États-Unis semblent être prêts à élire un Reagan démocrate ou un John McCain à la Maison-Blanche en 2008.

L'événement Hubert Aquin: cinq questions aux nationalistes d'aujourd'hui

La liberté: un peuple blasé?

HUBERT AQUIN

«La fatigue culturelle du Canada français», dont est tiré ce texte, a été publié en mai 1962 dans la revue Liberté*. Tous les jours de cette semaine, nous en publions des extraits correspondant au débat du jour, auquel le public est convié à la salle Mario-Gérin-Lajoie de l'UQAM à 20h (entrée libre). Le débat est animé par Michel Lacombe à la suite de l'émission de radio de la Première Chaîne diffusée à 19h30.

Ce soir, le thème «Peut-on retrouver la liberté et l'émancipation d'Hubert Aquin en 2006?» réunira Gilles Bourque, Bernard Landry, Jacques Beauchemin et Daniel Jacques.

Qu'advient-il finalement du Canada français? À vrai dire, personne ne le sait vraiment, surtout pas les Canadiens français dont l'ambivalence à ce sujet est typique; ils veulent simultanément céder à la fatigue culturelle et en triompher, ils prêchent dans un même sermon le renoncement et l'ambition. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les articles de nos grands nationalistes, discours profondément ambigus où il est difficile de discerner l'exhortation à la révolution de l'appel à la constitutionnalité, la fougue révolutionnaire de la volonté d'obéir.

La culture canadienne-française offre tous les symptômes d'une fatigue extrême: elle aspire à la fois à la force et au repos, à l'intensité existentielle et au suicide, à l'indépendance et à la dépendance.

L'indépendance ne peut être considérée que comme levier politique et social d'une culture relativement homogène. Elle n'est pas nécessaire historiquement, pas plus que la culture qui la réclame ne l'est. Elle ne doit pas être considérée comme un mode d'être supérieur et privilégié pour une communauté culturelle; mais, chose certaine, l'indépendance est un mode d'être culturel tout comme la dépendance. Sur le plan de la connaissance, les modes d'être d'un groupe culturel donné sont également intéressants. La connaissance se préoccupe des réalités, non des valeurs.

La fuite

[...] Une autre façon de déréaliser le Canada français est de n'accepter que sa traduction administrative comme province. «Le Québec est une province comme les autres», ce qui revient à n'accepter la réalité de la culture canadienne-française que selon les termes légalistes de la Confédération qui régionalise et provincialise cette culture. Ce raisonnement est l'inversion de l'autre selon la grandeur du pôle de confrontation mais le même, structurellement, en ce qu'il escamote l'axe Canada français-Canada anglais qui, historiquement et politiquement, est le plus constitutif, ce qui n'exclut pas les relations pluridimensionnelles du Canada français avec le monde et l'histoire.

Somme toute, nos penseurs ont à maintes reprises refusé la dialectique historique qui nous définit et ont fait appel à une autre dialectique qui, en élargissant la confrontation ou en la rapetissant à outrance, signifiait un refus de considérer le Canada français comme une culture globale. Ce refus a constitué la base idéologique de plusieurs systèmes de pensée au Canada.

Nos penseurs ont déployé un grand appareil logique pour sortir de la dialectique canadienne-française qui demeure, encore aujourd'hui, épuisante, déprimante, infériorisante pour le Canadien français. Le «comment en sortir?» a été le problème fondamental de nos penseurs et leurs fuites dialectiques ne font qu'exprimer tragiquement ce goût morbide pour l'exil dont nos lettres, depuis Crémazie, ne font que retentir.

Ce qu'ils ont fui, dans le gaspillage idéologique ou les voyages, c'est une situation intenable de subordination, de mépris de soi et des siens, d'arnement, de fatigue ininterrompue et de désir réaffirmé de ne plus rien entreprendre.

Le Canadien français se présente souvent, dans ses plus hauts porte-parole, comme un peuple blasé qui ne croit ni en lui ni en rien. L'auto-dévaluation a fait son œuvre, depuis le temps, et s'il fallait n'en citer qu'une preuve, je mentionnerais la surévaluation délirante dans laquelle donne maintenant le Canadien français séparatiste. Il se bat les flancs, mais il faut dire, à sa décharge, que s'il ne le fait pas, il risque bien, conditionné comme il l'est à l'affaiblissement et à la défaite, de se prendre pour le dernier des idiots et que son propre milieu ne manque jamais de lui faire savoir.

* Cet extrait est tiré du livre Mélanges littéraires II - Comprendre dangereusement, édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy, Lemac éditeur (Bibliothèque québécoise), 1995.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Le documentaire doit survivre, pour la suite du monde

MANON BARBEAU

Cinéaste et présidente de l'Observatoire du documentaire*

Le documentaire est en crise. On parle trop peu de lui. On lui fait trop peu de place sur nos écrans. On le finance mal. Ce n'est ni de la fiction avec des paillettes ni du reportage avec des images chocs. Parent pauvre du cinéma, on le considère trop souvent comme un art mineur et négligeable.

Pourtant, le documentaire est essentiel. Il prend le pouls de la société et la réveille, la provoque, la remet en question. Il encourage à l'action, à la prise de position. Il se veut un allié inconditionnel de la vie. Il conjugue l'image, le son et la pensée pour en faire une arme de construction massive.

Paradoxalement, le documentaire est souvent l'art des humbles, de ceux qui ne se mettent pas en avant, qui carburent à la passion. Ceux qui croient avant tout en l'homme et en l'avenir, qui pensent qu'il vaut la peine de se battre pour une cause et qui croient que leur combat peut faire changer les choses. Au nom de cette foi, les documentaristes acceptent de vivre en situation pré-

caire et en ne sachant pas de quoi demain sera fait.

Pourtant, c'est de ces lendemains dont ils se préoccupent, pour tous, avec obstination. Phares, ils mettent en lumière les différentes facettes de notre réalité et balisent notre parcours social et individuel. Ils tentent de nous éviter écueils et naufrages. Portevoy, ils crient bien haut, et sur plusieurs registres, ce que nous refusons de dire ou d'entendre. Témoins incontournables de leur temps, ils ne se battent pas contre les moulins, ils se battent avec eux, avec la terre et le vivant, «pour la suite du monde».

Le documentaire s'adresse au cœur et à la conscience et se préoccupe d'avantage de l'évolution humaine que de la cote d'écoute.

Part infime

Certains documentaires comme L'Erreur boréale, Roger Toupin, épique varié ou Ce qu'il reste de nous ont récemment connu un véritable succès au Québec. Il faut pourtant savoir que l'existence du documentaire est toujours et plus que jamais menacée. Au cinéma, la part du budget destinée à ces œuvres porteuses de sens est infime. Sur nos petits écrans, on leur réserve de très rares plages horaires, martelées de publicités

qui les désamorcent et réduisent leur impact.

En août dernier, le journal Libération annonçait la mort prochaine du documentaire: «Le documentaire va mourir et personne ne s'en inquiète». La situation est aussi critique chez nous, et je m'en inquiète maintenant. Je ne veux pas assister, impassible, à cette mise à mort annoncée.

Je réclame pour le documentaire le droit de vie, sans qu'il ait à mendier pour assurer sa subsistance. Je réclame qu'on lui reconnaisse enfin ses lettres de noblesse.

Maintenant ou jamais, producteurs, réalisateurs, techniciens, télédiffuseurs et décideurs, nous devons unir nos efforts pour assurer la survie du genre. Parce que, pour reprendre les mots si justes d'un tribun en semi-retraite, le documentaire «est aussi fragile et aussi nécessaire que l'oxygène naissant».

* Dans le cadre des Rencontres internationales du documentaire de Montréal, qui ont lieu du 9 au 19 novembre, l'Observatoire du documentaire tient aujourd'hui au Cinéma ONF à Montréal un forum ayant pour thème «Le documentaire et la télévision: mettre du cœur dans un mariage de raison».

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Balleau (ditorialiste, responsable de la page idées), Brian Myles (justice et faits de société), Claudine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Fracanzani (investissement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Poirineau (communauté internationale), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Roux Soury (Culture), Priscille Gravel (sciences), Michel Garnier (cartographie), Diane Préocourt (responsable des pages thématiques), Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dussanet (correspondants), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélar (bibliothèque et culture), Julie Carpentier (jeunesse), Paul Bennett (jeunesse, culture, sports et culture), à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeunesse internationale et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Talbot (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (ditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzette et Nadia Sebti, Mélanie Simard (bibliothèque), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantars, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernits, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphanie Roger (contrôleurs), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Laflamme, Claudette Béliveau (adjointes administratives), Claudine Charrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

NAIROBI

SUIITE DE LA PAGE 1

de notre propre voix», a déclaré hier l'attaché de presse de M. Béchard, Pascal D'Astous.

En entrevue à Radio-Canada hier, Mme Ambrose a toutefois affirmé qu'elle reconnaît «publiquement la volonté» du Québec d'atteindre les cibles de Kyoto. Mais elle le fera en reconnaissant aussi «les efforts de toutes les provinces et des villes» pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Exclu des grands forums, M. Béchard se console en soulignant qu'il pourra prendre la parole à plusieurs autres endroits que la plénière, la semaine prochaine. À ses dires, l'événement, d'envergure planétaire, permettra au Québec d'avoir accès à «beaucoup, beaucoup de tribunes» et de corridors. «On va avoir autant de visibilité, sinon plus [...] Parfois, on se fait plus entendre à l'extérieur de la salle qu'à l'intérieur», a-t-il soutenu. Dans le programme remis hier par M. D'Astous, on découvre que M. Béchard inaugurera deux activités parallèles à la conférence. Lundi, il présentera l'allocution d'ouverture du Climate Group, un groupe d'États fédérés et d'entreprises, et mercredi, celle d'un colloque du Centre de droit international sur le développement durable.

En fait, le Québec, à ses dires, sera tellement présent que la ministre fédérale finira par regretter d'avoir refusé de lui donner ne serait-ce qu'une petite place à la tribune: «Je n'aurai pas du ruban gommé sur la bouche, je peux vous en donner l'assurance. [...] Et je crois qu'à la fin de la semaine, Mme Ambrose dira que c'était une erreur de ne pas nous donner l'occasion de parler.» Mais en définitive, tout cela aura des conséquences heureuses. Car après cette difficile expérience (pour Ottawa), «dans les prochaines étapes, ou dans les prochaines semaines, ou dans d'autres dossiers, le gouvernement fédéral va préférer nous ouvrir les portes tout de suite plutôt que de nous entendre dans les corridors pendant cinq jours». M. Béchard estime qu'en tant que ministre d'un État, même non souverain, qui reconnaît Kyoto, il aura une position préférable à celle de son homologue puisque celle-ci n'a pas une «position claire». Elle n'a d'ailleurs pas fait parvenir le texte de son allocution à Québec hier, comme elle l'avait promis. «J'ai l'impression que je vais passer une meilleure semaine au Kenya que Mme Ambrose! [...] Moi, je ne me contredis pas.»

M. Béchard croit que la présence du Québec, qui s'est donné un plan de lutte contre les changements climatiques et une politique énergétique qui sont en phase avec Kyoto, a un effet sur le gouvernement Harper: celui-ci serait «nerveux» à l'idée qu'une province le contredise et prouve qu'elle est en mesure d'atteindre les objectifs du protocole. S'il avait été à la place du fédéral, M. Béchard soutient qu'il aurait préféré que le Québec «viene dire ça sur [son] temps de parole [plutôt] que de devoir subir Béchard dans les corridors pendant cinq jours», a déclaré le ministre avec sa façon habituelle.

Le critique du Parti québécois en matière d'environnement, Stéphane Bergeron, n'est pas impressionné par les «bravades» de son vis-à-vis. Selon lui, M. Béchard a su dès lundi de la bouche même de la ministre Ambrose que le fédéral rejetait toute prise de parole du Québec lors de la plénière. Mais il a «joué la comédie» devant les médias, prétendant qu'il continuait de négocier et «ne lâchait pas le morceau».

Le Devoir

BUSH

SUIITE DE LA PAGE 1

les terroristes et de faire en sorte que le gouvernement démocratique irakien réussisse», a-t-il dit à l'issue de la première réunion de son administration depuis les élections. Dès mercredi, M. Bush avait tiré les conséquences d'une défaite qui, selon son propre mot, a tourné à la «ralée». Il s'est séparé de son secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, le visage impopulaire de la guerre en Irak, et a tendu la main aux démocrates, qu'il a plus ou moins ignorés pendant presque six ans. La prochaine majorité démocrate du Sénat américain a affiché hier sa volonté de coopérer avec Bush et son Parti républicain, tout en indiquant qu'elle était prête à affronter le président pour mieux défendre «l'Américain moyen».

Tout à la joie de la victoire qui venait de peindre d'être officialisée, le prochain chef de la majorité démocrate, Harry Reid, a déclaré: «C'est le temps du changement, le temps de la coopération entre partis, le temps d'un gouvernement ouvert et transparent, et le temps d'obtenir des résultats.»

«Résistons-nous au président [Bush] quand nous pensons qu'il se trompe? Oui», a précisé pour sa part l'architecte de la reconquête du Sénat, le sénateur Charles Schumer. Mais notre vraie mission est de travailler ensemble, d'aider les familles américaines et de faire une Amérique meilleure, et nous nous engageons aujourd'hui à ne jamais perdre de vue cette mission», a lancé M. Schumer lors d'une très festive conférence de presse organisée à l'extérieur du Capitole, le siège du Congrès.

George Bush a exprimé sa volonté de trouver avec eux «les terrains d'entente» sur lesquels gouverner «avec les deux partis». Il a lui-même reconnu que l'impopularité de la guerre avait été déterminante aux élections.

Hier midi, il a rencontré la probable nouvelle présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, l'une de ses adversaires les plus virulentes, et un autre

haut responsable démocrate, Steny Hoyer. L'un des plus éminents conseillers du président, Dan Bartlett, a cédé sur la chaîne CBS que ce déjeuner aurait «un peu le goût d'une soupe au vinaigre». Mais, a-t-il dit, «les deux dirigeants ont à parler d'affaires immédiates que ce Congrès doit mener à bien d'ici à la fin de l'année. Ensuite, ils peuvent engager les conversations sur le programme de l'année prochaine.» Mme Pelosi a elle aussi exprimé sa volonté de compromis sur CBS.

La grande question sera cependant de savoir jusqu'où les deux parties sont prêtes à aller dans la recherche du consensus. L'administration et la majorité démocrate partent de positions éloignées pour se retrouver sur un terrain commun à propos de l'Irak.

Les démocrates ont réclamé pendant toute la campagne un changement de direction. M. Bush a réaffirmé mercredi que, malgré la mort de plus de 2800 soldats, les centaines de milliards dépensés et l'écroulement des dernières semaines en Irak, l'armée américaine ne se retirerait qu'avec la victoire. Il a cependant ouvert la voie au changement en remplaçant Donald Rumsfeld par Robert Gates, réputé comme un pragmatique, et en soulignant la nécessité de «nouvelles perspectives».

Cependant, «le président est ouvert au compromis, mais pas au compromis sur les principes», a déclaré de manière générale le porte-parole de la Maison-Blanche Tony Snow. «Nous devons commencer le redéploiement de nos troupes hors d'Irak, et nous devons engager la discussion diplomatique avec les pays de la région pour apporter la stabilité et la reconstruction en Irak», a dit Mme Pelosi, alors que la Maison-Blanche répugne à parler aux voisins irakien et syrien de l'Irak. Les conclusions d'un groupe d'études pour l'Irak, conduit par l'ancien secrétaire d'État James Baker et l'ancien parlementaire démocrate Lee Hamilton, sont attendues avec impatience. Publiées dans les prochaines semaines, elles pourraient proposer un retrait progressif des troupes.

Agence France-Presse et Reuters

DIPLOMATIE

SUIITE DE LA PAGE 1

des Affaires étrangères (MAE) a dû réduire d'environ 12 millions de dollars sur un an et demi son Fonds pour la diplomatie publique (ou ouverte). L'aide aux tournées des artistes à l'étranger liée au volet de Promotion des arts a alors failli passer à la trappe avec son enveloppe annuelle de 4,7 millions. Le ministère a finalement fait volte-face après un mois de mise sous pression de la part des artistes, des organismes culturels et même du ministère de la Culture du Québec.

La menace demeure tout de même. Le Devoir a aussi appris que le programme Promotion des arts du MAE sera de nouveau révisé en juin prochain, si le gouvernement minoritaire demeure en place, évidemment.

Les nouvelles mesures, affectant cette fois les représentations diplomatiques, découlent des compressions maintenues dans le Fonds pour la diplomatie publique (FPP) malgré les protestations des milieux culturels québécois. Au total, un peu plus de sept millions de dollars vont disparaître dans l'année budgétaire en cours, mais surtout en 2007-08. Bon an, mal an, depuis le début de la décennie, le budget du FPP s'élevait à 25 millions.

Les enveloppes culturelles éparpillées dans les délégations canadiennes à l'étranger permettaient par exemple d'aider un peu les artistes en représentation à acheter de la publicité dans les médias locaux. À Shanghai, la petite caisse culturelle n'était que de 20 000 \$ par année. Le budget total du ministère oscille autour de 1,5 milliard par année.

Un euphémisme technocratique

Le bât blesse surtout en Europe. «Pour Paris, nous n'avons pas l'intention de fermer notre centre culturel, commente Réjean Beaulieu, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Pour Berlin et Londres, nous continuons nos activités pour l'instant.»

Mais encore? Que signifie ce «pour l'instant»? «Jusqu'à la fin de l'année fiscale 2006-07, répond le fonctionnaire basé à Ottawa. Après, franchement, on entrerait dans des spéculations et je ne peux absolument pas faire de commentaire là-dessus.»

Il ajoute toutefois que les budgets pour cette année fiscale (2006-07) sont «réduits mais maintenus», la encore sans fournir de chiffres ni pouvoir «parler pour l'avenir». M. Beaulieu précise que ces budgets, comme les activités diplomatiques de nature culturelle dans les trois capitales européennes (Londres, Paris et Berlin), sont «sous examen». L'euphémisme technocratique a été utilisé au moment de la crise de l'aide aux tournées pour décrire une volonté ferme de comprimer, voire d'éliminer les dépenses.

Les informations filtrent au compte-gouttes. Le cabinet a refusé de répondre aux questions générales sur la diplomatie culturelle et aux interrogations précises sur l'avenir du Centre culturel à Paris. Le traitement du dossier a été délégué aux services des communications du ministère.

Pour Londres, il est déjà trop tard. Les cinq agents responsables de l'assistance à la programmation, des liaisons avec les agences culturelles britanniques et des subventions sectorielles ont été remerciés l'hiver dernier. «La décision a été prise avant les compressions de septembre», dit Réjean Beaulieu. Il n'y a pas de lien entre les deux. Ce qui s'est passé à Londres est le résultat d'une restructuration au début 2006 de notre Programme de diplomatie ouverte, ça veut dire les affaires culturelles, publiques et académiques.»

Dans ce cas, la «restructuration» veut dire «une meilleure intégration, plus efficace et plus facile à gérer», selon le porte-parole. Les cinq employés du secteur culturel ont été mutés à d'autres fonctions au haut-commissariat ou ont carrément quitté Londres. «Il y a toujours une unité culturelle à l'intérieur de notre section des affaires publiques», dit M. Beaulieu. Il ne peut cependant préciser combien de personnes demeurent affectées au traitement exclusif des affaires culturelles, ni dire à quel niveau se situent maintenant les budgets réservés à cette fonction.

À Paris, les responsables ont déjà commencé à rejeter les offres d'exposition pour l'année prochaine. Des refus officiels parviennent depuis quelques semaines du Centre culturel canadien (CCC) à des artistes et des musées québécois. Les lettres parlent de l'impossibilité de prendre des engagements dans un contexte où il s'avère difficile d'honorer les contrats déjà signés. Les employés font aussi référence à «l'avenir incertain» du centre.

Pour l'instant, la fermeture du 5 de la rue de Constantine, dans le 7^e arrondissement, ne semble pas envisagée. Le CCC comprend une collection de 20 000 monographies et de documents électroniques sur le Canada. Il abrite aussi les modestes antennes européennes de Téléfilm Canada, de l'ONF et de Bibliothèques et Archives Canada.

Les signes de l'importante mutation en cours se multiplient. Cet été, le ministère des Affaires étrangères a également sabordé en catimini son magazine Regards sur le monde. La publication lancée en 1998 donnait un aperçu des questions de politique étrangère dans une perspective canadienne et traitait des initiatives du Canada dans les affaires internationales. Le dernier numéro, le trentième, publié en juin, présentait notamment des artistes canadiens originaires du Moyen-Orient, dont le cinéaste Atom Egoyan et l'auteure Abba Farhoud.

Le milieu culturel québécois maintient sa campagne contre les effets des compressions. Les compagnies québécoises de danse, très actives hors frontières, s'avèrent les plus déterminées. Avant-hier, le spectacle de la compagnie Flak de José Navas, présentée à l'Agora de la danse à Montréal, s'est ouvert sur une dénonciation en règle des «budgets familiaux» consacrés à l'aide aux tournées par Ottawa. Des interventions semblables ont eu lieu avant les spectacles La Pudeur des icebergs de Daniel Léveillé et Kagami de Sankai Juku (devant un Théâtre Maisonneuve rempli à craquer). Il semble que la récente volte-face du gouvernement Harper sur la stricte question de l'aide aux tournées n'ait pas freiné les inquiétudes.

Le Devoir

Le Devoir

Hubert Aquin est dans BQ



www.livres-bq.com

BQ

WIKIPEDIA

SUIITE DE LA PAGE 1

sur Internet, qu'il a pourtant contribué à créer en compagnie de Jimmy Wales. Et ce «mieux» passe désormais, selon lui, par l'embauche d'«experts comme éditeurs, par l'élimination des contributions anonymes et par le lancement d'une nouvelle communauté régie par de nouvelles règles» qui, au final, participeront de concert à la construction d'une autre encyclopédie «pas seulement énorme et libre mais fiable», explique l'homme sur le site de sa nouvelle création (www.citizendium.com).

Coopératif et libre

Le géant aux pieds d'argile Wikipedia n'a donc qu'à bien se tenir, et ce, même si les millions d'internautes qui aboutissent chaque jour sur un des cinq millions d'articles, dont 390 000 en français, qui composent cette constellation de culture générale confirment le succès de cette encyclopédie en évolution constante.

Fondée en 2002, cette source intarissable d'information repose en effet sur le principe du développement coopératif, encouragé par les logiciels dits libres. Conséquence: les multiples contenus offerts sont alimentés par tous les internautes de partout sur la planète. D'un simple clic de souris et sans obligation de s'identifier, ceux-ci peuvent modifier un article, le mettre à jour en temps réel ou encore ajouter une goutte d'eau oubliée dans cet océan de connaissances.

«C'est l'ère de l'intelligence collective», résume Anne Goldenberg, du Groupe de recherche sur les usages et cultures médiatiques de l'UQAM, qui s'intéresse aux dimensions politiques des wikis, ces logiciels qui permettent la création en ligne de sites informatifs alimentés par des communautés d'internautes. «Nous ne sommes plus dans la diffusion de l'information mais dans la construction collective de l'information. Tout le monde peut contribuer, selon ses intérêts ou ses champs d'expertise, à alimenter cette connaissance.»

Forcément, dans ce contexte, Wikipedia n'en finit plus de grossir, autant en anglais, sa langue maternelle, qu'en français, en italien, en espagnol, en japonais, en allemand, en roumain, en portugais ou en polonais, entre autres. De la biographie de Louis XIV à l'art musulman en passant par l'holographie, le syndicalisme, les villes frontalières sino-vietnamiennes, le Bauhaus, le courant musical gothique italien, le taoïsme, la chute du mur de Berlin ou la culture des bonsaïs, cet espace d'expression versé dans la mise en commun de la connaissance universelle n'a aucune limite.

Et il est toujours prêt à suivre l'air du temps. Dans les heures qui ont suivi la fusillade au Collège Dawson à Montréal, le 13 septembre dernier, la plus grande encyclopédie en ligne en faisait déjà mention, présentant photos et chronologie de la tragédie. L'effondrement du viaduc de la Concorde à Laval, quelques jours plus tard, a reçu le même traitement. Idem pour l'affaire Boisclair à une autre époque, qui cotoie désormais pour la postérité d'autres fiches alimentées par les internautes sur les Patriotes, l'œuvre de Robert Lepage, la maladie du sirop

d'érable ou encore l'animateur Richard Martineau, que la communauté de wikipédistes semble vouloir réduire à une déclaration caustique de l'écrivain Dany Laferrière, faite sur le plateau de l'émission Tout le monde en parle (qui possède aussi sa fiche dans Wikipedia): «Richard Martineau vit intellectuellement au-dessus de ses moyens. Il dépense plus qu'il ne possède. Un jour, il fera faillite», peut-on lire dans cette vaste encyclopédie réticulaire.

Un modèle remis en question

Cette citation, bien que sournoisement placée dans ce coin du cyberspace, n'est pas sortie d'un chapeau, ce qui n'est pas toujours le cas des informations circulants dans cette encyclopédie.

L'an dernier, par exemple, le journaliste américain à la retraite John Seigenthaler a pu le constater en tombant sur la fiche consacrée à sa vie, son œuvre et sa carrière. Entre deux faits réels, l'homme a eu l'horreur de découvrir qu'il avait été, selon Wikipedia, soupçonné des meurtres de John et Robert Kennedy. Une pure invention, tout comme la mention selon laquelle il aurait vécu en URSS entre 1971 et 1984, ajoutée dans l'encyclopédie par une main malveillante dans le but de lui nuire.

Cet acte de vandalisme — c'est ainsi que Wikipedia qualifie ce genre d'incident — a fait couler beaucoup d'encre en mettant en lumière les failles de cette grande encyclopédie libre, dont la crédibilité a ainsi été remise en question. En guise de réponse, Jimmy Wales a décidé d'instaurer un système de contrôle passif en associant entre autres les adresses IP (Internet protocol, pour les intimes), ces numéros uniques qui permettent de localiser un internaute sur la Toile, à tous les changements apportés à des articles en ligne.

Autre mesure: plusieurs sujets à polémique — et donc susceptibles de subir du vandalisme discursif — sont désormais «fermés» ou «semi-fermés». C'est le cas, par exemple, des fiches portant sur l'élitisme, l'histoire du capitalisme, l'islam, George W. Bush ou le mariage homosexuel.

«Ce système de sécurité douce s'avère très efficace», résume Mme Goldenberg. «Wikipedia déplace en fait la question de l'expertise. Lorsqu'une info est jugée erronée, elle est généralement corrigée tout de suite par la communauté ou encore mise en débat si elle prête à discussion. Mieux, toutes les modifications sont contenues dans un historique qui permet de suivre à la trace l'ensemble des collaborations mais aussi de revenir à une version précédente d'un article si des erreurs y ont été ajoutées, par accident ou non.»

Une crédibilité relative

Cette formule, largement entretenue par «des passionnés — professeurs d'université, biologistes, informaticiens, économistes, etc. — qui connaissent bien les sujets dont ils parlent», ajoute Mme Goldenberg, semble d'ailleurs porter fruits, à en croire la prestigieuse revue scientifique Nature qui, en décembre dernier, a décidé de mettre à l'épreuve la crédibilité d'une poignée d'articles diffusés sur Wikipedia.

Résultat? En faisant passer au crible par des experts

les connaissances contenues dans la nébuleuse wikipédienne et celles imprimées dans les pages de la célèbre encyclopédie Britannica. Nature a relevé huit erreurs fondamentales (témoignant d'une incompréhension totale des concepts présentés) sur 50 sujets étudiés: quatre dans Wikipedia... et quatre dans Britannica. Les autres articles ont par ailleurs dévoilé 162 erreurs, confusions ou omissions chez Wikipedia, contre 123 dans l'ouvrage de référence britannique en plusieurs volumes.

Malgré cette performance sur un nombre restreint d'articles, l'encyclopédie en ligne mérite tout de même d'être prise «avec des pincettes», croit Marie-Andrée Lamontagne, éditrice chez Fides, qui, tout en louangeant les vertus démocratiques de Wikipedia, doute que cette énorme vitrine en ligne puisse un jour remplacer les bonnes vieilles encyclopédies imprimées. «Ses bases sont trop fragiles», dit-elle. «Wikipedia, c'est une création d'Internet pour le meilleur et pour le pire. Il y a des qualités: simplicité, diffusion rapide, clarté, mais cela ne viendra jamais avec la rigueur et les garanties intellectuelles qui accompagnent le travail d'édition sérieux des encyclopédies.»

Le sociologue français Francis Jaureguiberry, qui, en France, étudie dans son laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) le développement des nouvelles technologies de l'information, acquiesce. Selon lui, «l'immédiateté inhérente à Wikipedia a tendance à lui donner une fausse légitimité», lance-t-il à l'autre bout du fil. «Pour donner du sens à un phénomène, il faut bien sûr des informations différentes et discordantes, mais il faut aussi du temps pour les confronter, les analyser, les digérer, et pour cela, il faut se déconnecter.» Ce que Wikipedia, selon lui, ne permet pas de faire.

Manque de recul mais aussi comité de lecture déficient ou encore risque de détournement de l'information à des fins politiques ou commerciales, les critiques sont connues. Elles ont aussi été entendues par Larry Sanger qui, avec son Citizendium, annonce ses couleurs: le contenu de son encyclopédie, à l'image des versions sur papier, sera édité par des experts reconnus dans leur domaine de connaissance, prévient-il.

Qui plus est, d'ici la mi-décembre, les premiers pas de son «compendium citoyen» — d'où le nom du projet —, qui doit être officiellement lancé dans quelques semaines, se feront certes sur la base des pages actuelles de Wikipedia mais sur lesquelles «interviendront» des spécialistes agissant «sur invitation seulement».

Par la suite, «étudiants universitaires, professeurs, chercheurs ou personnes qui, simplement, aiment lire des livres» pourront ajouter leur grain de sel dans cette mer de savoir, à la condition toutefois de se présenter sous leur vrai nom, d'afficher une adresse de courriel valide et, bien sûr, de s'engager à respecter le «contrat social» et les politiques de Citizendium, qui posent sans doute aujourd'hui les bases d'une guerre des encyclopédies en ligne, dont les internautes pourraient peut-être sortir gagnants.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9

E3 Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.